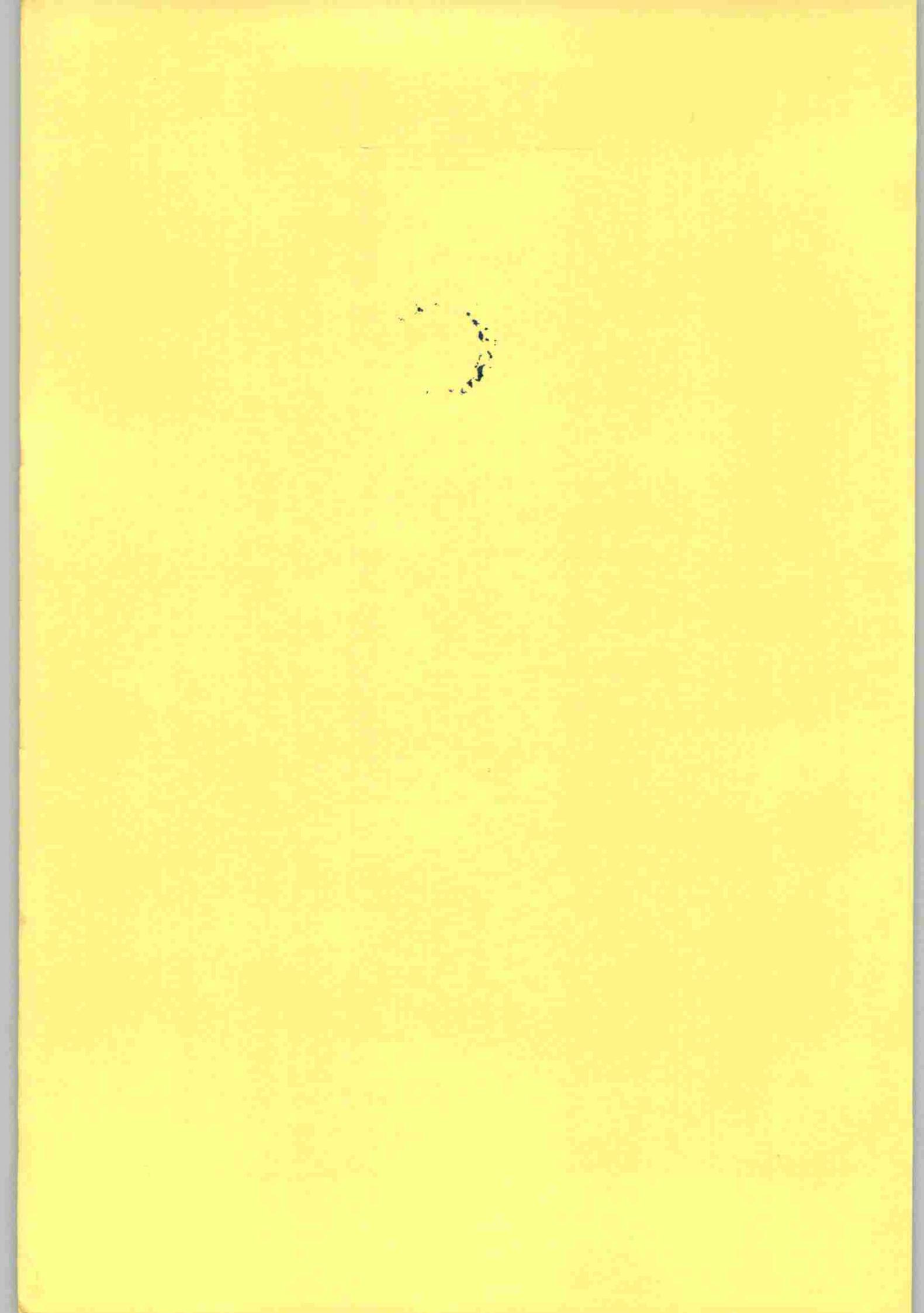


00076
Comité Permanent Interétats de Lutte
Contre la Sécheresse dans le Sahel
(CILSS)

Comité International de Liaison
du Corps pour L'Alimentation
(CILCA)

PROJET DE PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DE
DEVELOPPEMENT INTEGRÉ DE LA COMMUNAUTE
RURALE DE KEUR MOMAR SARR
(DEPARTEMENT DE LOUGA - SENEGAL)



COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

COMITE INTERNATIONAL DE LIAISON
DU CORPS POUR L'ALIMENTATION(CILCA)



PROJET DE PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRÉ
DE LA COMMUNAUTÉ RURALE DE KEUR MOMAR SARR
(DEPARTEMENT DE LOUGA - SENEGAL)

Mission CILCA - Septembre 1980

ПОСІДІТЬ ВІД ДІЛІТВАНИХ МЕТОДІВ

І ПРОДОЛІЖИТЕ СІДУТИ АНОДОМ ТА

ПОСІДІТЬ ВІД ВІДІРВАНІХ І СІДІТЬ ЛІЗУРОМ

І ПРОДОЛІЖИТЕ СІДУТИ АНОДОМ



І СІДІТЬ ПІДІРІСОВУЧУ ІЛІ ВІД ВІДІРВАНІХ МЕТОДІВ ІЛІ СІДОВІСЬ ІЛІ

ІЛІ СІДІТЬ ІЛІ ІЛІ СІДІТЬ ПІДІРІСОВУЧУ ІЛІ

(LIGHTS - АНОД ІЛІ ПІДІРІСОВУЧУ)

І СІДІТЬ

І СІДІТЬ ПІДІРІСОВУЧУ - АНОД СІДАВІ

S O M M A I R E

Résumé du projet	1
Préambule	2
Avant propos	4
I - <u>Définition du projet</u>	9
II - <u>Les objectifs du projet</u>	9
II - 1 Les objectifs globaux	9
II - 2 Les objectifs spécifiques	10
III - <u>Contexte du projet</u>	13
III - 1 <u>Le milieu physique</u>	
III - 1.1 <u>Localisation</u>	
1.2 Les éléments de la nature	
1.2.1 Relief et types de sols	
1.2.2 Climat et végétation	
III - 2 <u>Etude sociologique du milieu</u>	
2.1 Le milieu sociologique	
2.1.1 La composition du carré et l'organisation	
du travail	
2.1.2 Les relations inter-ethniques	
2.2 Les genres de vie	
1 - l'Agriculture	
2 - L'élevage	
3 - La pêche	
4 - Les activités liées à la forêt	
5 - les habitudes alimentaires	
2.3 Les Institutions socio-professionnelles	
III - 3 <u>Recommandations</u>	20
1 - Actions en direction des paysans	
2 - Actions en direction de l'administration	
IV - <u>Les moyens à mettre en oeuvre</u>	21

IV - 1 Les actions techniques clés

- 1 - La stratégie d'intervention
- 2 - Les méthodes d'intervention
 - Animation et processus de participation des populations
 - La vulgarisation des techniques
- 3 - Les actions à entreprendre
 - a) Dans l'agriculture
 - b) Dans l'élevage
 - c) La pisciculture
 - d) Le reboisement
 - e) La commercialisation
 - f) Crédit et intendance paysanne

IV - 2 Les actions promotionnelles

- 1 - Recherche d'accompagnement
- 2 - Hydraulique villageoise
- 3 - Les équipements individuels et collectifs
- 4 - L'action sociale

IV - 3 Les moyens humains

- 1 - Le personnel d'encadrement
- 2 - Coordination régionale

IV - 4 Evaluation permanente

IV - 5 Programmation du projet

IV - 6 Moyens financiers

V - Les résultats attendus du projet 44

V - 1 Résultats physiques

V - 2 Résultats économiques

V - 3 Lecture des tableaux

V - 4 Résultats sociaux

V - 5 Les effets sur l'environnement

V - 6 Effets pour l'Etat

VI - Gestion et organisation du projet 49

VII - Annexes 54

Annexe du projet

de référence	Désignation du projet : projet-test de production alimentaire et de développement intégré de la Communauté Rurale de Keur Momar SARR	
pays : Sénégal	Région : Région de Louga sous-préfecture de Keur Momar SARR	Secteur d'intervention accroissement de la production alimentaire dans le cadre autosuffisance alimentaire
ministère, département ou organisme responsable : CILSS conjointement avec CILCA et ministère du Développement Rural du Sénégal		

Objectif du projet :	1- accroissement des productions vivrières 2- accroissement et diversification d'autres productions 3- amélioration de la production de l'élevage et de la pêche 4- amélioration des circuits de distribution des produits alimentaires 5- Formation et éducation des populations en une prise en charge leur propre développement
----------------------	--

Coût total approximatif 208 400 000 F.CFA	Financement extérieur demandé 123 950 000 F.CFA
--	--

Description sommaire du projet : Les méthodes d'intervention du projet seront les suivantes :	1- Animation des groupements socio-professionnels 2- Vulgarisation de techniques de production
	Les actions techniques à entreprendre porteront sur :
	- <u>Agriculture pluviale</u> : Incitation à la culture vivrière et amélioration des techniques de production, diversification des productions vivrières.
	- <u>Elevage</u> : Embouche paysanne (embouche bovine et ovine)
	- Amélioration de l'alimentation du bétail
	- amélioration génétique
	- <u>Pêche</u> : Amélioration du peuplement halieutique du Lac de Guiers
	- Amélioration des techniques de pêche

Durée anticipée : 3 ans avec perspective de prolongation	Date souhaitée de démarrage aussitôt que possible
--	---

Projet nouveau	X	Oui	Non	Montant déjà engagé
Documentation disponible	X	Oui	Non	Etabli par : conjointement par CILSS, CILCA et MDR Ministère du Développement du Sénégal

involved in the formation of the present forms, will be reflected in the selection of the best material, constituting an additional factor.

Brachiosaurus

71. Umfassung der Leistung 1910
150,1 000 ca. lire

*expectation of additional study
and development*

“*κατερίνης*, σαν να ή θελόταν να
—*διπλασιάζεται*”

PROBLÈME

La onzième session du Conseil des Ministres du CILSS, tenue les 8 et 9 juin 1979 à Dakar a adopté une résolution par laquelle les pays membres du CILSS manifestent leur intérêt pour la nouvelle forme de coopération proposée par le Corps pour l'Alimentation qui est destinée à accroître la production alimentaire au niveau du village par la participation effective des populations villageoises concernées.

A titre de première expérience, le Conseil a décidé de l'implantation du projet -test au niveau de trois des pays membres : Haute-Volta, Mali, Sénégal.

De même, le douzième Conseil des Ministres tenu à Ouagadougou le 12 Janvier 1980 a renouvelé son intérêt pour cette nouvelle approche du développement. Egalement, il a donné mandat au Secrétaire Exécutif du CILSS de poursuivre les contacts déjà engagés avec les sources de financement intéressés aux projets-test et d'expliciter davantage cette approche nouvelle en matière de développement agricole et rural.

Enfin, dans ses conclusions et recommandations, le 13ème Conseil des Ministres du CILSS tenu à Niamey du 18 au 22 Juin 1980 a mis l'accent sur l'urgence de la mise en œuvre des projets-test déjà élaborés et de ce fait a demandé au Secrétariat Exécutif du CILSS d'en rechercher activement le financement requis.

C'est dans ce cadre que le présent projet a été élaboré.

A similar increase in the number of *Leptospiral* seroconverting women has also been reported by us recently, indicating the importance of early detection and treatment of leptospirosis.

AVANT PROPOS

La mission chargée de la formulation du présent projet avait entre autres pour tâches :

- déterminer les potentialités de la zone proposée, notamment en ce qui concerne les possibilités de développement des productions alimentaires et les besoins prioritaires des populations ;
- identifier et élaborer le projet en fonction des perspectives de participation réelle des populations au processus de leur propre développement et en fonction de leurs motivations ;
- programmer une série d'actions avec comme dominante l'accroissement des productions alimentaires et dont les dimensions tiennent compte des possibilités d'auto-encadrement dans la perspective d'une auto-promotion des populations concernées ;
- proposer pour la mise en œuvre du projet ainsi formulé, une structure d'animation et d'évaluation qui puisse être progressivement prise en charge par les populations elles-mêmes.

Le présent document a été préparé dans cette perspective et le travail d'élaboration en a été effectué en quatre phases :

Première Phase :

Prospection préliminaire sur le terrain en vue de déterminer la zone d'implantation du Projet-test.

Cette prospection a été faite par une Commission Nationale et les membres de la mission CILSS/CILCA. La société des Terres Neuves (STN), chargée sur le plan National de coordonner les actions du Corps pour l'Alimentation au Sénégal, a diligemment prêté son concours pour cette prospection préliminaire sur le terrain.

Au cours de la visite sur le terrain, la mission s'est entretenue avec les Responsables Administratifs à divers niveaux : Préfet de Louga, Sous Préfet de Keur Momar Sarr ainsi qu'avec les cadres techniques de terrain, avec les notabilités coutumières, les Responsables des Communautés Rurales et enfin avec l'ensemble des Populations de la zone au cours d'Assemblées Générales provoquées à cet effet.

.../...

Deuxième Phase :

Programmation des actions, avec les populations elles-mêmes et à partir de leurs besoins et des priorités retenues. Dans cette perspective la mission a visité physiquement un certain nombre de villages dans la zone du Projet ; au niveau de chaque village, la mission a discuté avec les populations sur l'ensemble des problèmes qui se posent au village ; elle a dégagé avec les populations elles-mêmes les solutions possibles aux problèmes soulevés ainsi que les perspectives pour le long terme.

Troisième Phase :

Elaboration du document de projet.

Le projet ainsi préparé conçu pour réaliser une action coordonnée et intégrée en matière de développement dans la zone choisie, est le fruit d'un travail en équipe auquel auront collaboré effectivement les populations concernées ainsi, les "leaders villageois" ci-dessous ont participé au travail préliminaire d'information des populations et aux enquêtes sur terrain :

- Diego FAL	Village de Diokoul
- Mortalla FALL	"
- Yague DIAAGUE	"
- Madiagne FALL	"
- Modî SALL	"
- Kawri MBAYE	"Keur Kawri"
- Obarane GAYE	"Keur Ousmane GAYE"
- Iba SALL	Féto
- Abdou SOW	"Keur Abdou SOW"

Les conclusions et orientations proposées dans le présent document reflètent autant que faire se peut, les réalités de la zone et traduisent concrètement les besoins exprimés.

L'équipe de synthèse, qui a élaboré le document final a regroupé notamment :

MM : - Samou SANGARE	- Agronome, Coordonnateur Régional du projet CILSS/CILCA
- Minelfhe DIALLO	- Agronome, Directeur Général de la Société des Terres Neuves (STN) Sénégal
- Abdoulaye TRAORE	- Agronome, Directeur Général Adj de l'Opération Arachide et cultures vivrières (OACV) Mali
- Ousmane TONTOROGOBO	- Agronome Ministère du Dév. Rural (Hte-Volta)
- Youssouf SOW	- Agronome Economiste SODEVA - Dakar
- Issa FAYE	- Sociologue STN - Dakar
- Mahamadou N'DIAYE	- Ingénieur des Travaux Agri. Ministère Dév. Rural - Dakar

Enfin, d'autres avis techniques ont été recueillis, mais de façon informelle, notamment ceux de certains collaborateurs du CILSS, sur le document provisoire de travail qui avait été préparé à cet effet.

Quatrième Phase : Approbation du Document par les autorités Nationales

Avant d'être soumis à l'approbation du Gouvernement le document de projet ainsi élaboré a fait l'objet d'un examen technique approfondi au cours d'une réunion du Conseil Régional de Développement (CRD) présidé par le gouvernement de la Région de Louga, Région dont fait partie la Sous-Préfecture de Keur Momar Sarr.

(cf. Journal le Soleil en date du 12 Mars 1981)

En relevant que les "actions définies dans le projet s'inscrivent parfaitement bien dans le cadre des orientations du gouvernement en matière de développement rural intégré", le Ministre du Développement Rural, par lettre au Secrétaire Exécutif du CILSS en date du 28 Janvier 1981, a approuvé le projet dans son ensemble et par la même occasion a demandé que des dispositions soient rapidement prises pour sa mise en oeuvre sur le terrain.

Enfin, il est à souligner que la mission USAID Sénégal a apporté un concours technique précieux lors des différentes phases de la préparation du présent document de projet, notamment en faisant examiner de façon critique le document provisoire du projet et en formulant des propositions tendant à améliorer le contenu technique du document ainsi que sa présentation finale.

I - DEFINITION DU PROJET

La stratégie de l'autosuffisance alimentaire, objectif fondamental du CILSS, réserve une place prépondérante au développement des productions alimentaires, notamment à celui des productions céréalier ; les céréales occupent en effet une place de choix dans l'alimentation du sahélien dont la ration alimentaire journalière est constituée pour l'essentiel de céréales (mil, sorgho, riz ou maïs principalement). Sur le plan d'ensemble, cette consommation en céréales, au niveau des différents pays, se situe autour d'une moyenne de 60 % oscillant entre 53 % pour les pays moins consommateurs de céréales et 76 % pour les pays les plus gros consommateurs.* Mais à l'analyse, il apparaît, que par suite de la sécheresse persistante de ces dernières années la production alimentaire globale au niveau de l'ensemble des pays du Sahel est en baisse, entraînant ainsi un état de déficit chronique en céréales et autres denrées alimentaires.

.../...

Le Sénégal, pays essentiellement agricole, dont le secteur agricole emploie 70% de la population n'échappe pas à cette tendance générale constatée au niveau du Sahel.

La situation agricole du pays se caractérise entre autres par :

- le faible rendement des cultures céréalières ;
- la faible productivité de l'élevage ;
- le manque de personnel d'encadrement ;
- l'épuisement des terres sous cultures notamment des sols sous cultures céréalières ;
- le faible prix des céréales au producteur, peu incitatrice pour l'accroissement des productions céréalières.

* source : la politique céréalière dans les pays du Sahel : actes du colloque de Nouakchott.

Cette situation est aggravée par la sécheresse persistante de ces dernières années, sécheresse qui a entraîné une chute de la production agricole d'un tiers environ. Le pays enregistre depuis un déficit céréalier qui varie annuellement de 250 à 300.000 Tonnes. Pour tenter de remédier à cette situation, le Sénégal a lancé en 1977 une "Stratégie Nationale d'investissements pour l'accroissement de la production alimentaire". Cette stratégie donne une grande priorité à l'accroissement de l'utilisation des engrains, à la vulgarisation et à la recherche relative aux cultures alimentaires, à l'élevage et à l'irrigation (notamment dans la région du fleuve). Les mesures proposées dans le cadre de cette stratégie se fondent sur l'idée centrale d'une participation accrue et d'une responsabilisation des populations rurales dans le processus de développement.

Le Corps pour l'Alimentation, qui a initié ce projet-test conjointement avec le CILSS, procède de la même stratégie. Son approche du développement consiste en effet à assurer la meilleure combinaison possible des ressources humaines disponibles au niveau du village, aux techniques les mieux appropriées de production agricole en vue d'accroître la production alimentaire à la base (au niveau du village).

La stratégie mise au point par le Corps pour l'Alimentation en matière de développement agricole repose fondamentalement sur la participation des populations à leur propre développement. Cette participation des populations est en fait aujourd'hui, considérée comme une priorité reconnue par les gouvernements ainsi qu'elles institutions de financement. Cette prise de conscience est la conséquence logique de nombreux échecs enregistrés par la mise en application de la conception productiviste en matière de développement rural. En effet de nombreux projets qui semblaient à priori techniquement justifiés et financièrement rentables ont connu des échecs partiels ou totaux dans leur exécution du seul fait de l'inadéquation du choix des critères techniques et financiers aux objectifs socio-économiques paysans avec pour corollaire la non participation des populations à la réalisation des objectifs des projets.

Les projets-test initiés par le Corps pour l'Alimentation tentent par une méthodologie appropriée de trouver une solution originale à ce problème

.../...

Le problème est de savoir comment augmenter la production alimentaire. Il n'existe pas en la matière, de solution miracle, mais de nombreuses expériences de par le monde font entrevoir que cet objectif peut être mieux atteint quand les paysans eux-mêmes se chargent de planifier et d'exécuter le programme agricole. Là où un tel programme est introduit par une organisation extérieure sans attaché locale, les paysans peuvent rejeter les nouvelles méthodes proposées ou ne les suivre que quand on les y force. Comme exemples réussis en matière de développement villageois, nous citerons les expériences du plan Puebla au Mexique et celles du mouvement Sarvodaya Shramadana au Sri Lanka. De plus, l'expérience démontre les avantages qu'il y a à considérer la production vivrière ou tout autre objectif agricole comme une partie de tout le système de vie du village plutôt qu'un objectif solitaire qui peut être suivi individuellement. Ceci souligne les difficultés rencontrées par un développement rural intégré en essayant de poursuivre simultanément plusieurs objectifs (qui parfois sont en contradiction). Le progrès peut être plus lent que dans le cas où un seul objectif est poursuivi. Mais les avantages de cette approche sont que le développement ne peut commencer que lorsque le système villageois tout entier est intéressé.

Le présent projet adopte donc une approche intégrée au développement en mettant un accent tout particulier sur la participation et la responsabilisation des populations locales. Tout en reconnaissant que d'autres groupes ont tenté de travailler selon les mêmes directives et que le choix d'une telle combinaison n'est pas nouveau, ce projet indique clairement qu'il utilisera un ensemble innovateur composé des ressources humaines disponibles (les villageois et les ouvriers villageois techniquement formés) et les techniques agricoles les meilleures et les moins coûteuses pour développer la production vivrière et l'élevage au niveau du village.

La zone choisie par les autorités Sénégalaïses pour le projet Keur Momar Sarr (au nord-est du département de Louga) est une zone qui a grandement besoin d'un tel projet. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de programmes ou de projets spéciaux de développement dans la zone. De plus, les possibilités de développement sont relativement grandes dans la zone, surtout en raison du fait que des ressources en eau sont disponibles (Lac de Guiers).

.../...

université, c'est pourquoi si ce programme devient une forme de
coopération entre les deux universités, il peut être utile pour le pays et
pour d'autres dans cette zone à l'avenir. Il y a lieu de souligner que les systèmes de production agro-pas-
toriaux existants dans la zone choisie n'ont jusqu'à présent fait l'objet d'aucune
amélioration technique notable comme c'est le cas d'autres régions du pays,
ou même comme c'est le cas du reste du bassin arachidier. En effet, Keur Mame
Sarr qui est situé dans une partie périphérique du bassin arachidier n'a enco-
re bénéficié que d'un encadrement diffus.

Il y a lieu de signaler que les systèmes de production agro-pas-
toriaux existants dans la zone choisie n'ont jusqu'à présent fait l'objet d'aucune
amélioration technique notable comme c'est le cas d'autres régions du pays,
ou même comme c'est le cas du reste du bassin arachidier. En effet, Keur Mame
Sarr qui est situé dans une partie périphérique du bassin arachidier n'a enco-
re bénéficié que d'un encadrement diffus.

1. La discussion des éléments formant ce projet se trouve à l'Annexe

(Exemples du Plan Puebla et du Mouvement Sarvodaya)

Il y a lieu de signaler que les systèmes de production agro-pas-
toriaux existants dans la zone choisie n'ont jusqu'à présent fait l'objet d'aucune
amélioration technique notable comme c'est le cas d'autres régions du pays,
ou même comme c'est le cas du reste du bassin arachidier. En effet, Keur Mame
Sarr qui est situé dans une partie périphérique du bassin arachidier n'a enco-
re bénéficié que d'un encadrement diffus.

Il y a lieu de signaler que les systèmes de production agro-pas-
toriaux existants dans la zone choisie n'ont jusqu'à présent fait l'objet d'aucune
amélioration technique notable comme c'est le cas d'autres régions du pays,
ou même comme c'est le cas du reste du bassin arachidier. En effet, Keur Mame
Sarr qui est situé dans une partie périphérique du bassin arachidier n'a enco-
re bénéficié que d'un encadrement diffus.

Il y a lieu de signaler que les systèmes de production agro-pas-
toriaux existants dans la zone choisie n'ont jusqu'à présent fait l'objet d'aucune
amélioration technique notable comme c'est le cas d'autres régions du pays,
ou même comme c'est le cas du reste du bassin arachidier. En effet, Keur Mame
Sarr qui est situé dans une partie périphérique du bassin arachidier n'a enco-
re bénéficié que d'un encadrement diffus.

Il y a lieu de signaler que les systèmes de production agro-pas-
toriaux existants dans la zone choisie n'ont jusqu'à présent fait l'objet d'aucune
amélioration technique notable comme c'est le cas d'autres régions du pays,
ou même comme c'est le cas du reste du bassin arachidier. En effet, Keur Mame
Sarr qui est situé dans une partie périphérique du bassin arachidier n'a enco-
re bénéficié que d'un encadrement diffus.

Il y a lieu de signaler que les systèmes de production agro-pas-
toriaux existants dans la zone choisie n'ont jusqu'à présent fait l'objet d'aucune
amélioration technique notable comme c'est le cas d'autres régions du pays,
ou même comme c'est le cas du reste du bassin arachidier. En effet, Keur Mame
Sarr qui est situé dans une partie périphérique du bassin arachidier n'a enco-
re bénéficié que d'un encadrement diffus.

Il y a lieu de signaler que les systèmes de production agro-pas-
toriaux existants dans la zone choisie n'ont jusqu'à présent fait l'objet d'aucune
amélioration technique notable comme c'est le cas d'autres régions du pays,
ou même comme c'est le cas du reste du bassin arachidier. En effet, Keur Mame
Sarr qui est situé dans une partie périphérique du bassin arachidier n'a enco-
re bénéficié que d'un encadrement diffus.

En égard à cette situation d'ensemble du secteur concerné par rapport au reste du bassin arachidier et pour respecter au mieux les critères de projet test devant aboutir avec le maximum de chances possibles pour servir de modèle extrapollable, le choix se porte sur une zone qui non seulement répond aux caractéristiques générales du secteur, mais y ajoute quelques particularités plus ou moins prononcées :

- zone à déficit vivrier chronique depuis plusieurs années ;
- capacité des populations à appréhender les problèmes de développement rural et de l'autopromotion villageoise dès lors qu'elles y perçoivent leurs intérêts réels.
- disponibilité relative des terres cultivables susceptibles de rentabiliser au mieux un éventuel équipement des exploitations.
- du fait des activités de l'élevage, facilité d'association agro-pastorale indispensable à l'équilibre de l'exploitation.
- village relativement rapprochés, zone assez proche des centres de décision, d'où factibilité de contacts, de suivi et de contrôle.
- potentialités existantes permettant d'augmenter la productivité de l'agriculture et de l'élevage.

II - LES OBJECTIFS DU PROJET

II - 1 - Les Objectifs Globaux

Les objectifs du Projet ont été définis en fonction des besoins des populations et exprimés par elles ainsi qu'en fonction des activités économiques que mènent les populations de la zone choisie.

Sur le plan agricole ces activités portent essentiellement sur l'agriculture (agriculture pluviale, agriculture de décrue, cultures maraîchères) sur l'élevage et sur la pêche.

Les trois ethnies principales de la zone (Peulhs, Wolofs, et Maures) mènent chacune en ce qui la concerne, des différentes activités suivant les saisons. Considérées donc sous l'angle de leurs activités économiques, on parle plutôt en ce qui concerne les ethnies de la zone, d'agro-pasteurs ou d'agro-pêcheurs suivant que ces activités portent sur l'agriculture et l'élevage ou sur l'agriculture et la pêche. Sur le plan agro-climatique le secteur de Keur Nomar Sarr se situe en effet dans la zone agro-sylvo pastorale où se cotoient agriculture, élevage transhumance et élevage sédentaire.

Ainsi les Peulhs de la zone, sédentaires, depuis de longues décennies sont des agro-pasteurs et non des Eleveurs nomades comme c'est le cas dans les zones exclusivement pastorales dans certaines régions du pays. Toutes les familles Peulhs (ou presque toutes), tout en assurant la conduite de leurs troupeaux, pratiquent l'agriculture pendant la saison des pluies et font du maraîchage pendant la saison sèche. En années déficitaires sur le plan agricole certaines familles peulhs vendent, une ou plusieurs têtes de bétail pour combler le déficit vivrier. De leur côté presque toutes les familles Wolofs et Maures, normalement agriculteurs possèdent au moins quelques petits ruminants et quelques bovins sur leur exploitations. Cette intégration de l'agriculture et de l'élevage est une caractéristique de la zone et cette tendance devrait être poursuivie et renforcée.

Somme toute, l'agriculture et l'élevage restent les activités les plus importantes dans la zone. Le projet est axé sur le développement de ces activités au profit des populations concernant dont les objectifs définis, globalement le projet visé à mobiliser les populations rurales de la Communauté rurale de Keur Momar Sarr afin qu'elles puissent, par l'utilisation d'un ensemble de méthodes, de techniques améliorées et adaptées, tirer le meilleur profit de toutes les ressources naturelles existantes dans la perspective d'une amélioration, au niveau du village, des conditions d'alimentation et d'une façon plus générale, des conditions de vie des populations.

Par la diversification des activités tout au long de l'année, (cultures pluviales, cultures de décrue et cultures maraîchères) notamment pendant la période de la saison sèche, le projet vise à assurer le plein emploi des populations de manière à diminuer l'exode rural qui caractérise la zone.

II - 2 - Objectifs Spécifiques

Les objectifs spécifiques assignés à ce projet sont les suivants :

- 1 - Accroissement des productions vivrières dans l'optique d'une autosuffisance alimentaire de la zone (mil, sorgho, niébé)
- 2 - Accroissement et diversification d'autres productions (maraîchère rizicoles, arachides) en vue de l'amélioration des revenus des populations et de leur niveau nutritionnel;
- 3 - Augmentation de la productivité de l'Elevage et de la Pêche ;
- 4 - Amélioration des circuits de distribution de produits alimentaire au profit de l'ensemble des populations ;

5 - Formation et éducation de la population pour une meilleure participation de celle-ci au processus de développement en vue d'une meilleure gestion de l'espace rural.

(1) Voir les objectifs quantifiés aux tableaux n° 5, 7 et en annexe I.

Tels que définis, les objectifs du présent projet s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale en matière de développement rural intégré, d'autosuffisance alimentaire de participation et de responsabilisation des populations dans la prise en charge de leur développement, de promotion humaine du milieu rural.

Les objectifs du projet s'harmonisent également avec ceux du CILSS notamment par l'accroissement de la production alimentaire, la mobilisation des ressources hydrauliques, la protection de l'environnement, le développement de l'élevage, ainsi que de la pêche.

La réalisation de ces objectifs nécessitera :

- 1 - La sensibilisation des populations afin qu'elles participent de façon consciente et effective à l'ensemble des actions du projet ;
- 2 - La redynamisation des structures socio-professionnelles existantes et la mise en place de ces structures là où le besoin se fera sentir pour permettre aux populations de pouvoir gérer leurs différentes activités ;
- 3 - La formation humaine et technique des producteurs de manière à les amener à avoir une attitude participative à l'ensemble des actions de développement et des problèmes qui se posent à eux ;
- 4 - L'encadrement technique des différents secteurs de production (agriculture, élevage, pêche, forêts) afin d'accroître la capacité productive de la zone ainsi que l'amélioration du niveau technique des producteurs ;
- 5 - L'initiation des populations à une utilisation rationnelle des potentialités naturelles existantes (eaux, terres, etc...) ;
- 6 - La promotion des activités féminines et de jeunesse.

En s'intéressant à toutes les activités économiques sociales et culturelles de la zone, le projet pourra réunir les conditions nécessaires pour l'accroissement de la production alimentaire et l'amélioration des conditions de vie des populations concernées.

III - CONTEXTE DU PROJET

III - 1 - Le milieu physique

III.1.1 - Localisation

La Communauté Rurale de Keur Momar Sarr qui abritera le projet, se trouve dans la partie Nord du pays, précisément dans le Nord-est du département de Louga. Elle fait partie des quatre Communautés Rurales constituant la sous-préfecture de Keur Momar Sarr (2 726 Km²) dont la majeure partie se situe en zone sylvo-pastorale (voir carte en annexe).

La sous-préfecture de Keur Momar Sarr est limitée :

- au nord par les sous-préfectures de Rosso-Béthio et Mbane
- au Sud par les sous-préfectures de Coki et Mbédiène
- à l'est par les sous-préfectures de Yang-Yang et Darah
- à l'ouest par la sous-préfecture de Rao et Sakal.

III.1.2 - Les éléments de la nature

Il s'agit d'indiquer succinctement les traits généraux du relief, du climat et de la végétation qui ne varient pas de manière significative sur l'étendue de la sous-préfecture.

III.1.2.1 - Relief et types de sols

Le relief, comme dans la majeure partie du Sénégal, est un bas plateau recouvert de sable. On y rencontre deux types de sols :

- les sols isohumiques dont la majorité est constituée de sols bruns sub-arides (épaisseur 1 à 1,5 m) à faible teneur en matière organique, et le reste est formé de sols brun-rouges plus profonds ;
- les sols ferrugineux tropicaux attaqués par l'érosion mécanique des animaux et l'érosion éolienne. Les sols diors appartiennent à cette deuxième catégorie.

III.1.2.2 - Climat et Végétation

Le climat est de type sahélien. Les années passées, la hauteur maximale annuelle de la pluviométrie était de 600 mm et la hauteur minimale 300 mm. Mais aujourd'hui la moyenne pluviométrique annuelle est de 350 mm environ. Des études réalisées au poste de Louga (distant de 50 Km) situent le début d'hivernage au 12 Juillet et le démarrage de l'hivernage utile avant le 26 Juillet dans 80 % des cas observés.

La végétation dominante est la steppe sahélienne caractérisée par :

- l'existence d'une formation herbeuse mêlée à des plantes ligneuses, surtout des épineux (cads, sourours, soump, jujubiers, véreck (gomme) (+)).

(+) - Cad = fédébia albida; - Soump = Balamitès égyptiaca ;
- jujubier = jujubus indicus ; - Véreck = accacia véreck.

- La présence d'espèces vivaces et d'espèces annuelles ne poussant que pendant l'hivernage dans le tapis de graminées. Cette strate herbeuse est dominée par le Kram-Kram (le cenchrus biflorus).

Ce tapis de graminées constitue un excellent pâturage.

On distingue 3 nuances écologiques : les îlots (pâturages), le littoral du lac (cultures de décrue), la zone exondée (culture et pâturage).

Du point de vue hydrographie, on ne peut signaler que les 30 Km du Lac de Guiers. Mais cette présence est extrêmement salvatrice pour les populations. En effet, le lac permet aux riverains, dont les moyens sont faibles, mais la volonté grande, de trouver des compléments nutritionnels par la pêche et les cultures de décrue. La crue arrive en septembre; en octobre, les eaux commencent à se retirer. Le lac est quasi sec dans la localité en mai. Le maraîchage et la pêche sont donc possibles pendant une longue période pour les riverains, sauf pour les villages se trouvant après la digue de Guéo qui empêche le passage de l'eau dans la vallée du Ferlo.

L'hydrologie sous-terraine est constituée par les nappes de l'éocène dont la perméabilité à la gissuration rend aléatoire le fonçage des puits.

III.2 - Etude sociologique du milieu

La sous-préfecture de Keur Momar Sarr est peuplée par trois groupes ethniques : les peulhs, les wolofs, les maures. La population totale de l'Arrondissement est de 29 000 personnes environ dont 9 310 pour la Communauté Rural de Keur Momar Sarr (détails sur les populations voir annexe II). Ces 9 310 personnes parmi lesquelles 5 310 sont actives, constituent environ 1 914 exploitations.

Les peulhs représentent 43 % de la population totale et 48 % de la population active (voir annexe II et III.2) Ils sont sédentaires.

III.2.1.1 - La composition du carré et l'organisation du travail

Les trois ethnies ont sensiblement la même forme d'organisation sociale.

Le carré abrite généralement les conjoints, leurs enfants, leurs parents (père et mère). Dès fois des nouveaux utérins peuvent habiter le carré. Ces derniers ne devant pas hériter de leur oncle utérin, cultivent leurs champs à part ; souvent, ils constituent une exploitation centrée autour de leur mère. Même si un neveu utérin travaille dans l'exploitation de son oncle, ses biens sont nettement individualisés.

.../...

L'observation montre que dans ces villages, le carré comprend soit un ménage, soit plusieurs. Dans le premier cas il coïncide avec l'exploitation agricole. Le deuxième cas est beaucoup plus complexe. Il s'agit de concessions traditionnelles anciennes ayant connu une très grande segmentation. Il convient alors de préciser la nouvelle structuration qui ne remet pas d'ailleurs en cause la cohésion du carré. Dans une telle situation un frère ainé peut rassembler les ménages de ses frères cadets. Il est le chef de ce nouveau groupe, le chef du ndieul (cuisine), responsable de la production vivrière. Lui et ses frères cultivent, au moins collectivement tous les champs de céréales dont la production servira à assurer l'alimentation. L'ainé organise également toutes les autres activités pouvant améliorer l'alimentation (la pêche par exemple). Ce ndieul constitue une exploitation agricole dont le chef est l'ainé.

On trouve aussi dans ces concessions des ménages autonomes qui constituent chacun une exploitation agricole.

En résumé, trois types d'exploitations agricoles existent :

- l'exploitation constituée par un groupe de ménages se trouvant dans la même concession ;
- l'exploitation constituée par un seul ménage coïncidant avec le carré
- les ménages autonomes formant des exploitations dans la même concession.

III.2.1.2 - Les relations inter-ethniques

Comment se tissent les relations entre les différentes populations ? Il est évident que tout individu peut entretenir des rapports personnels dans son ethnie ou en dehors d'elle. Les relations ne se font donc pas de groupe à groupe, chose difficilement concevable d'ailleurs.

Cependant, les informations recueillies sur le terrain permettent de voir que les relations devant aboutir à des décisions importantes pour toute la communauté passent par des leaders. Chacune des trois ethnies, suivant son importance, reconnaît un certain nombre de leaders (par exemple 1 pour les maures, 3 pour les wolofs, voir la liste de quelques leaders en annexe III-1). Ces derniers se consultent quant il y a une décision importante à prendre et discutent avec leurs voisins. C'est ainsi que, dans le cas qui nous intéresse, les leaders wolofs après avoir discuté avec eux des autres ethnies ont commencé à collecter (suivant un schéma qui leur était donné) toutes les informations pouvant concourir à la mise sur pied du projet d'amélioration des productions vivrières (pour la collecte de ces données, ils ont utilisé le Woloofaal, transcription du Wolof à partir des caractères arabes).

.../...

Les enquêtes montrent également qu'il y a une parfaite entente des populations pour recevoir le projet. Il faut toutefois signaler que le désir d'entente n'a pas empêché à certains de soulever quelques problèmes. C'est ainsi que le groupe peulh, tout en donnant pleinement son accord, a aussi exprimé sa volonté de sauvegarder l'accès au lac par les couloirs réservés aux troupeaux et de maintenir les îlots comme zone de pâturage.

A notre avis ce problème a déjà sa solution. En effet, les îlots, selon l'administration locale seront toujours réservés au pâturage et les couloirs seront maintenus.

III.2.2. Les genres de vie

Les trois ethnies survivent à partir de 3 activités principales :

- l'agriculture, pratiquée principalement par les wolofs et les maures, ainsi que par les peulhs
- l'élevage, activité privilégiée des peulhs mais pratiquant également l'agriculture
- la pêche qui est une activité secondaire pour la grande majorité de populations

III.2.2.1 L'agriculture

A des degrés différents toutes les ethnies pratiquent l'agriculture

Les plus grands agriculteurs sont les wolofs, les maures; les peulhs, éleveurs pratiquent la transhumance, cultivent moins que les autres. Sans pour autant négliger l'agriculture qui occupe une place non négligeable dans leurs activités en hivernage. Les principales spéculations sont l'arachide, le mil, le niébé, le manioc. En plus de ces cultures le maraîchage fournit un appoint nutritionnel non négligeable. Il s'agit de cultures de décrue sur les rives du lac : courges, tomates, patates, maïs, piment, gombo, aubergine, bref qui sont consommées ou vendues pour acheter des céréales. Les rives du lac sont distribuées par le sous-préfet et le conseil rural. Les terres sont mises en valeur directement par la famille. Malgré le courage des populations, les résultats restent médiocre pour plusieurs raisons. Le tableau n° 1 illustre la faiblesse des récoltes dans la localité.

Tableau n° 1 : Superficies et productions dans la localité (cultures sous-pluies)

Spéculations	Surfaces (ha)	Productions (T)	Rendts (kg/ha)
Arachide	2 175	935	430
Mil	945	94	100
Niébé	230	69	300
Manioc (en zone exondée)	24	80	3 333

Le produit brut moyen de l'agriculture est de 65 000 F environ par an et par exploitation, soit en moyenne 12 000 F par actif agricole et par an (ces chiffres ont été arrondis). A lui seul, le maraîchage donne les 20 % de la production agricole globale. C'est un secteur prometteur. Les villages en bordure du lac (voir annexe III-2) pratiquent beaucoup le maraîchage (voir la répartition des cultures maraîchères en annexe IV).

La production alimentaire est déficitaire : sur des besoins évalués à 2 300 tonnes, l'agriculture sous-pluie ne fournit que 94,5 tonnes de mil, 69 tonnes de niébé, 80 tonnes de manioc. Le complément est obtenu par la vente des produits maraîchers et des ovins.

La faiblesse des résultats s'expliquent par :

- la présence de nombreux déprédateurs : oiseaux, phacochères; les attaques d'oiseaux sont si dévastatrices que de nombreux villages ont abandonné la culture des céréales qu'il leur faudra acheter au marché ;
- le parasitisme sur les plantes ;
- le manque d'encadrement : les livraisons de matériels agricoles, d'engrais, produits de traitements, sont dérisoires (voir annexe V)

III.2.2.2 L'élevage

L'élevage est dominé par l'ethnie peulh qui en fait son activité essentielle. Il est numériquement important. L'arrondissement de Keur Momar Sarr compte environ :

- 25 000 bovins
- 75 000 petits ruminants
- 6 048 chevaux
- 1 652 ânes

Mais l'élevage est extensif, peu rentable. Le troupeau est une richesse contemplative, un troupeau de prestige dont le rôle économique est quasi inexistant. Les personnes interrogées ne sont pas certes prêtes à changer brutalement les traditions d'élevage qu'elles ont héritées de leur histoire. Toutefois, elles sont disposées à tenter progressivement des expériences d'embauche. Mais leur préoccupation essentielle aujourd'hui est une organisation qui leur permette de vendre leur lait, leur beurre et même une partie du troupeau à cause des besoins quotidiens. C'est cette absence de circuits commerciaux qui rend aléatoire toute estimation des revenus monétaires de l'élevage.

La transhumance se fait vers le sud et les bordures de mer par les bergers qui reviennent dans la localité avec les premières pluies.

Les wolofs et les maures élèvent surtout les petits ruminants. C'est pour eux une activité qui leur permet d'épargner en vue de régler les problèmes de soudure. En ces périodes difficiles, ils revendent chèvres ou moutons pour acheter mils et riz.

L'aviculture est une activité surtout féminine.

III.2.2.3 La pêche

Il y a peu de pêcheurs professionnels dans ces villages. Mais l'activité pêche n'en est pas pour autant marginalisée. Les agriculteurs-pêcheurs sont nombreux. En effet le lac permet aux riverains de diversifier leur alimentation, de vendre une partie des prises. Ils se font ainsi des revenus monétaires qui seront (comme ceux du maraîchage) utilisés à acheter des céréales ou à satisfaire d'autres besoins. La prise annuelle est estimée à 96 tonnes par an soit un revenu monétaire de 7 500 000 F pour la zone du projet.

En raison de l'insuffisance de la population halieutique du lac, une réglementation administrative limite la prise journalière à 10 Kg de poisson par pêcheur, ce qui ardemment limite les revenus venant de la pêche. Lorsque la population halieutique du lac sera plus abondante on envisagera en ce moment une prise journalière plus importante et alors, un équipement plus adapté pourra être mis à la disposition des pêcheurs en vue d'accroître leur revenu monétaire.

III.2.2.4 Les activités liées à la forêt

Elles ne sont pas très importantes. On peut signaler la cueillette de la gomme et l'existence de très rares charbonniers.

La conclusion à tirer de l'examen des genres de vie est que malgré la disponibilité des populations et les potentialités de la localité, les productions vivrières restent insuffisantes. La population jeune des deux sexes, quitte le terroir, entre le mois de novembre et celui de mai, par manque d'occupation et à cause de l'insuffisance des revenus agricoles. Elle se dirige vers Dakar, Thiès, Saint-Louis et Louga. Les revenus issus de cet exode rural (en moyenne 35 000 F par personne et par an) aident à augmenter les réserves alimentaires, et servent aussi à acheter quelques biens individuels (vêtements et autres).

III.2.2.5 Les habitudes alimentaires

Le modèle de consommation dans la localité repose sur un approvisionnement diversifié. Parmi les aliments de base, certains sont produits par le terroir dans les marchés ou en ville (riz). Ces achats complémentaires se font grâce, en partie, à la vente de certains produits maraîchers : piments, gombo aubergines, tomate-cerise. Ces derniers produits servent surtout d'ingrédients.

Les aliments de base sont cuisinés avec de la viande ou du poisson d'où la nécessité de concevoir le projet dans l'optique d'un développement intégré.

Signalons que le thé est une denrée très prisée par ces populations. Il est si intimement intégré aux habitudes alimentaires que partout il fait partie des charges du chef de "ndieul", le chef d'exploitation.

III.2.3 Les institutions socio-professionnelles

Ce qui caractérise la localité, c'est la quasi absence d'encadrement. Les actions de la SODEVA sont diffusés. Le CERP (+) semble manquer de moyens ce qui explique son manque d'efficience.

Il existe des coopératives arachidières mais les services qu'elles rendent sont insuffisants.

Quant aux coopératives de pêcheurs et d'éleveurs, elles n'existent que de nom. Il faut noter cependant la disponibilité de l'administration locale pour redynamiser les actions de développement et le désir des populations d'avoir des structures de développement véritables.

III.3 Recommandations

Les futures autorités du projet devront mener des actions en direction des paysans, de l'administration locale et même nationale.

III.3.1 Actions en direction des paysans

Les innovations rencontrent toujours des résistances dues à une mentalité rétrograde ou à une simple incompréhension des buts poursuivis. Les populations de la Communauté Rurale de Keur Momar Sarr ont certes montré leur disponibilité; cependant, par prudence, le projet devra mener une action de sensibilisation pour bien faire comprendre son objectif, pour bien faire percevoir le caractère collectif de cet objectif visant le bien être de toute la communauté. Un tel travail évitera l'apparition de comportements négatifs.

Les populations n'ayant jamais eu un encadrement technique, le projet veillera à constituer une direction d'exécution composée de cadres moyens compétents et surtout rompus à la pratique. Cette direction devra être interdisciplinaire (agents d'agriculture, d'élevage, des Eaux et Forêts, de la coopération). Sa présence constante auprès des paysans est nécessaire.

III.3.2 Actions en direction de l'administration

Les autorités du projet devront trouver une formule permettant de créer une collaboration dynamique entre elles et le CER qui dépend du sous-préfet. Les tâches de sensibilisation seront confiées au CER.

En liaison avec le sous-préfet et le Conseil-rural, le CER peut s'occuper de la distribution des parcelles de cultures en bordure du lac et de leur bornage, examiner toutes les contraintes limitant l'utilisation des terres de cultures qui sont en bordure du lac.

Le projet, dans la perspective de redémarrage des cultures céréalier, devra s'informer sur la réglementation des Eaux et Forêts concernant la zone d'intérêt cynégétique, les battues administratives contre les déprédateurs (oiseaux, phacochères).

(+) Centre d'Expansion Rural Polyvalent.

Le projet doit rentrer en contact avec la Direction de la Coopération afin de trouver une solution aux problèmes des coopératives, celles de maraîchers et des éleveurs notamment et organiser les populations dans les structures fonctionnelles (coopératives).

IV - LES MOYENS A METTRE EN OEUVRE

On distingue deux types d'action : les actions techniques clefs du projet et les actions promotionnelles.

4.1 Les actions techniques clefs

4.1.1 La stratégie d'intervention

Par l'éventail des activités auxquelles il s'intéresse, et aussi de par ses méthodes, le projet utilise une approche intégrée de développement agricole qui implique, en plus des actions de production, la recherche d'une meilleure amélioration des conditions de vie des populations (nutritionnelle et éducationnelle).

La stratégie utilisée visera la participation individuelle et collective de la population. Elle suscitera la création et l'animation de groupements sociaux et / ou professionnels, effectuera une vulgarisation de techniques de production agricole, d'élevage et piscicole en direction de toutes les exploitations.

4.1.2 Les méthodes d'intervention

Les méthodes qu'utilisera le projet sont définies dans la stratégie :

- 1 - Animation des groupements socio-professionnels
- 2 - Vulgarisation de techniques de production

4.1.2.1 Animation et processus de participation des Populations Villageoises

Le projet suscitera la formation de groupements sociaux (de femmes, de jeunes) et dynamisera les groupements professionnels existants (coopératives agricoles, d'élevage et de pêche).

L'action d'animation à l'intérieur des groupements portera sur le diagnostic des problèmes qui se posent, la recherche en commun des solutions adéquates, et la mise en œuvre de ces solutions.

L'organisation et la formation de tels groupements devra tenir compte des besoins des populations. C'est pourquoi la recherche d'un objectif de production pour de tels groupements est souhaitable.

.../...

où le mouvement et l'œuvre poétique sont étudiés au sein d'un contexte social et historique. L'analyse des œuvres est réalisée à la lumière des théories de l'art et des recherches fondamentales sur les œuvres littéraires. Les études portent sur diverses périodes et genres, mais se concentrent principalement sur l'art contemporain et les œuvres révolutionnaires.

Le Journal des études sur la littérature et l'art est une revue trimestrielle qui publie des articles et des critiques sur l'art et la littérature. Les sujets abordés sont variés, mais se concentrent principalement sur l'art contemporain et les œuvres révolutionnaires.

Le Journal des études sur la littérature et l'art est une revue trimestrielle qui publie des articles et des critiques sur l'art et la littérature. Les sujets abordés sont variés, mais se concentrent principalement sur l'art contemporain et les œuvres révolutionnaires.

Le Journal des études sur la littérature et l'art est une revue trimestrielle qui publie des articles et des critiques sur l'art et la littérature. Les sujets abordés sont variés, mais se concentrent principalement sur l'art contemporain et les œuvres révolutionnaires.

Le Journal des études sur la littérature et l'art est une revue trimestrielle qui publie des articles et des critiques sur l'art et la littérature. Les sujets abordés sont variés, mais se concentrent principalement sur l'art contemporain et les œuvres révolutionnaires.

Le Journal des études sur la littérature et l'art est une revue trimestrielle qui publie des articles et des critiques sur l'art et la littérature. Les sujets abordés sont variés, mais se concentrent principalement sur l'art contemporain et les œuvres révolutionnaires.

Le Journal des études sur la littérature et l'art est une revue trimestrielle qui publie des articles et des critiques sur l'art et la littérature. Les sujets abordés sont variés, mais se concentrent principalement sur l'art contemporain et les œuvres révolutionnaires.

Le Journal des études sur la littérature et l'art est une revue trimestrielle qui publie des articles et des critiques sur l'art et la littérature. Les sujets abordés sont variés, mais se concentrent principalement sur l'art contemporain et les œuvres révolutionnaires.

Le Journal des études sur la littérature et l'art est une revue trimestrielle qui publie des articles et des critiques sur l'art et la littérature. Les sujets abordés sont variés, mais se concentrent principalement sur l'art contemporain et les œuvres révolutionnaires.

Le Journal des études sur la littérature et l'art est une revue trimestrielle qui publie des articles et des critiques sur l'art et la littérature. Les sujets abordés sont variés, mais se concentrent principalement sur l'art contemporain et les œuvres révolutionnaires.

Le Journal des études sur la littérature et l'art est une revue trimestrielle qui publie des articles et des critiques sur l'art et la littérature. Les sujets abordés sont variés, mais se concentrent principalement sur l'art contemporain et les œuvres révolutionnaires.

Le Journal des études sur la littérature et l'art est une revue trimestrielle qui publie des articles et des critiques sur l'art et la littérature. Les sujets abordés sont variés, mais se concentrent principalement sur l'art contemporain et les œuvres révolutionnaires.

Le Journal des études sur la littérature et l'art est une revue trimestrielle qui publie des articles et des critiques sur l'art et la littérature. Les sujets abordés sont variés, mais se concentrent principalement sur l'art contemporain et les œuvres révolutionnaires.

Le Journal des études sur la littérature et l'art est une revue trimestrielle qui publie des articles et des critiques sur l'art et la littérature. Les sujets abordés sont variés, mais se concentrent principalement sur l'art contemporain et les œuvres révolutionnaires.

Le processus de participation des populations villageoises, caractéristique innovative de ce projet se fera par l'intermédiaire des auxiliaires de développement ou animateurs du village (leur sélection et leur formation seront décrites plus loin dans le document). Ces auxiliaires organiseront des réunions hebdomadaires pour discuter avec les populations des problèmes du village et des moyens de résoudre ces problèmes.

Les réunions hebdomadaires regrouperont tout le village. L'objet de ces réunions pourra être déterminé par ce que le village considère lui même comme le plus urgent; cependant, lors de ces réunions, les auxiliaires pourront faire des exposés simples et démonstrations sur les pratiques sanitaires et nutritionnelles saines, l'utilisation de l'eau, les techniques d'hygiène, etc. Les auxiliaires entretiendront également un troupeau expérimental de bétail pour la démonstration fourni par le village et une parcelle de démonstration (donnée également par le village). Mais les auxiliaires travailleront aussi avec d'autres villageois sur leurs troupeaux et leurs parcelles de culture amorçant ainsi un processus d'auto encadrement paysan.

Les auxiliaires seront assistés dans leur travail par les encadrants techniques (dont chacun encadre au moins quatre villages ou plus). Les encadrants (dont la sélection et la formation est discutée ci-dessous) aideront les auxiliaires à mener une recherche continue sur le terrain et à collecter des données sur la technologie existante, les changements qui se produisent et l'impact de ces changements. Ils proposeront des méthodes d'amélioration dans la conduite des troupeaux et sur les parcelles de démonstration et aideront à organiser des sessions de démonstration avec d'autres villageois.

Les auxiliaires et les encadrants serviront constamment de catalyseurs. Là où il le faudra, ils demanderont au service national compétent, par l'intermédiaire du projet, d'envoyer des techniciens ou des informations pratiques. Ainsi, par exemple, les responsables de la santé viendront faire des démonstrations simples sur les soins préventifs en mettant l'accent sur l'utilisation d'eau potable et d'un régime alimentaire équilibré etc...

4.1.2.2 La vulgarisation des techniques

Compte tenu du faible niveau technique observé dans tous les secteurs d'activité, il s'agira de mener des actions de grande diffusion des techniques de production légères, peu coûteuses en direction de l'ensemble des exploitations.

Les populations avec les auxiliaires pleinement associées à l'établissement des programmes et à la fixation des objectifs d'animation et de vulgarisation.

4.1.3 Les actions à entreprendre

4.1.3.1 Dans l'agriculture

4.1.3.1.1. L'agriculture pluviale

Elle est caractérisé par :

- la faiblesse des rendements,
- le désengagement partiel des populations vis à vis des cultures céréalières à cause des attaques aviaires et du parasitisme sur les plantes.

Cette situation a pour résultats les faibles productions dont il est fait cas au tableau n° 1 page 7.

La production céréalière peut être améliorée à partir du programme suivant :

a) Incitation à la culture pluviale : en mettant en place un système de lutte contre les oiseaux, les phacochères et en ayant recours au crédit agricole.

b) L'amélioration des techniques de production

b.1) La diffusion de semences sélectionnées : l'accent portera sur les variétés hâties : souna 3, arachides 55-437 et 73-30 à cycle court et dormante, comme l'indique le tableau n° 2.

Tableau 2 : Programmation de l'utilisation des semences sélectionnées

	1981	1982	1983	
Souna 3	- quantité (T)	1	3,25	6,2
	- surface (ha)	200	650	1 240
	- % de la sur-	20	50	75
	- quantité (T)	60	120	180
Arachide 55-437	- surface (ha)	500	1 000	1 500
	- % surf. totale	22	44	66 %

b.2) Utilisation du matériel agricole : la progression sera liée à la mise en place par le projet d'un système souple et original de crédit agricole permettant de réduire les effets contraignants du système actuellement en place. L'accent sera mis sur l'équipement en semoirs, houes, souleveuses charrettes comme programmé au tableau n° 3.

Tableau n° 3 : Equipement en matériel et traction

Matériel et animaux de trait	1980 (situation actuelle)	1981 1982 1983		
		1981	1982	1983
Houes	20	50	50	75
Semoirs	9	50	50	50
Souleveuses	9	50	50	50
Charrettes	-	10	20	20
Charrues	-	5	10	10
Paires de génisses	1	5	10	10

b.3) Utilisation de la fumure organique et de la fumure minérale

Le niveau actuel de l'utilisation des engrais est très faible; il n'est pas possible, d'ici la fin du projet d'enrichir toutes les parcelles. C'est pourquoi il est prévu de mettre l'engrais progressivement sur 10, 15, 20% des superficies de mil en trois ans (voir tableau n° 4). A partir de la fin du projet un accroissement de 10% par an peut être escompté.

Tableau n° 4 : Approvisionnement en engrais NPK et urée (en tonnes)

	1980	1981	1982	1983
Engrais mil	3,5	15	24,75	36
Urée	0	5	8,25	12
Total	3,5	20	33	48
% de la surface correctement engrangée	2 %	10 %	15 %	20 %

.../...

b.4) Utilisation des produits phytosanitaires et la lutte contre les oiseaux et autres déprédateurs : Cette action est une des conditions de relance de la production agricole dans la localité. En effet le niveau du parasitisme a atteint un degré tel qu'il compromet toute action s'il n'y a pas un système de protection des productions.

La solution du problème aviaire demande une collaboration avec l'OCLALAV (Organisation Commune de Lutte Anti-ocridienne et de Lutte anti aviaire). Dans un passé assez lointain, cet organisme a eu à entreprendre dans la zone une action qui avait réussi. Mais cette action n'a pas été renouvelée, ce qui explique l'importance des invasions aviaires actuelles.

Le regroupement des parcelles de céréales facilitera la lutte contre les attaques aviaires et les insectes. Il développera l'effet d'émulation entre les exploitations et réduira le déplacement des encadreurs pour les suivi des actions.

La lutte contre les insectes et les autres déprédateurs sera plus aisée à mener dans la mesure où elle est envisagée au niveau de l'exploitation avec un système d'approvisionnement en produits phytosanitaires et en matériel de lutte.

B.5) Amélioration des techniques de récolte et de conservation

En ce qui concerne les récoltes la technologie vulgarisée dans les autres zones du bassin arachidier (souleveuses pour l'arachide par exemple) seront diffusées.

Toute les innovations introduites par le projet feront suite aux améliorations des techniques de productions et viseront la sauvegarde des produits (niébé, mil, arachide).

L'application de ce programme se traduira par une augmentation des surfaces céralières et un accroissement des rendements. L'évolution attendue est celle indiquée au tableau n° 5.

.../...

Tableau N° 5 : Evolution des surfaces, rendements et productions.

Cultures	1980	1981	1982	1983
<u>Arachide</u>	- surface (ha) - rendement (kg/ha) - production (T)	2 175 430 93,5	2 200 450 990	2 200 450 990
<u>Mil</u>	- surface (ha) - rendement (kg/ha) - production (T)	945 100 94,5	1 000 200 200	1 100 250 275
<u>Niébé</u>	- surface (ha) - rendement (kg/ha) - production (T)	230 300 69	300 350 105	300 400 120
<u>Manioc</u>	- surface (ha) - rendement (kg/ha) - production (T)	24 3 500 84	30 3 500 105	35 3 750 131
				40 4 000 160

4.1.3.1.2. Dans l'agriculture de décrue

Ce secteur offre de grandes possibilités quasi inexploitées, particulièrement au niveau du maraîchage qui peut améliorer notablement la production vivrière, par les produits destinés à la consommation qu'il fournit et par les revenus monétaires qu'il procure.

4.1.3.1.2.1. Le maraîchage

Les terres sont disponibles mais sont sous-utilisées : 37h/200 sont mis en valeur. Cette mise en valeur est de type extensif : les engrangements ne sont pas utilisés; il en est de même des produits phytosanitaires malgré l'existence d'un certain parasitisme. Tout cela explique les faibles rendements constatés dans la zone comme l'illustre le tableau n° 6.

Tableau n° 6 : Situation actuelle des superficies, rendements, productions

Cultures	Surfaces (ha)	Rendements (kg/ha)	Productions (tonnes)
Manioc	8	3 500	38
Tomates	15	5 000	75
Patates	5	6 000	30
Oignon	1	8 000	8
Gombo	4	6 000	24
Divers légumes	4	-	-

Vu cette situation, le projet

- favorisera l'utilisation optimale des superficies disponibles,
- encouragera l'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires,
- introduira des espèces nouvelles (notamment la pomme de terres et les oignons) et des variétés sélectionnées pour les espèces déjà cultivées.

L'amélioration du travail de préparation du sol par un labour léger pourrait être envisagée de même que l'irrigation d'appoint dans les périodes de baisses d'humidité.

Les principales améliorations se traduiront sur le plan de la production par un accroissement sensible des rendements et des surfaces cultivées (voir tableau n° 7)

Tableau n° 7 : Evolution des surfaces, rendements et productions des cultures maraîchères

Cultures	1980	1981	1982	1983
<u>Manioc</u>	- surface (ha)	8	10	20
	- rendement (kg/ha)	3 500	4 000	4 500
	- production (T)	28	40	90
<u>Tomate</u>	- surface (ha)	15	16	20
	- rendement (kg/ha)	5 000	6 000	8 000
	- production (T)	75	96	160
<u>Course</u>	- surface (ha)	5	5	8
	- rendement (kg/ha)	5 000	6 000	7 000
	- production (T)	25	30	56
<u>Pastèque</u>	- surface (ha)	-	1	2
	- rendement (kg/ha)	-	6 000	8 000
	- production (T)	-	6	16
<u>Patates</u>	- surface (ha)	5	6	10
	- rendement (kg/ha)	6 000	7 000	8 000
	- production (T)	30	42	80
<u>Pomme de terres</u>	- surface (ha)	-	2	5
	- rendement (kg/ha)	-	8	10 000
	- production (T)	-	16	50
<u>Oignons</u>	- surface (ha)	1	3	5
	- rendement (kg/ha)	8 000	10 000	12 000
	- production (T)	8	30	60
<u>Piment</u>	- surface (ha)	1	3	3
	- rendement (kg/ha)	5 000	7 000	8 000
	- production (T)	5	21	24

Suite du tableau n° 7

<u>Aubergine</u>	- surface (ha)	1	1	1	1
	- rendement (kg/ha)	5 000	6 000	8 000	10 000
	- production (T)	5	6	8	10
<u>Diakhatou</u>	- surface (ha)	1	1	2	3
	- rendement (kg/ha)	5 000	6 000	8 000	10 000
	- production (T)	5	6	16	30
<u>Gombo</u>	- surface (ha)	4	4	5	7
	- rendement (kg/ha)	6 000	7 000	8 000	10 000
	- production (T)	24	28	40	70
<u>Mais</u>	- surface (ha)	1	1	2	2
	- rendement (kg/ha)	3 000	3 500	3 500	4 000
	- production (T)	3	3,5	7	8

4.1.3.1.2.2. La riziculture

La riziculture a déjà été pratiquée ici et les possibilités existent toujours; malgré tout, elle a disparu de la localité.

En ce domaine il faudra introduire des techniques de production en zone irriguée et fournir gratuitement une motopompe pour la fourniture de l'eau et la promotion de riziculture. Il s'agit de petits périmètres qui seront aménagés par les paysans sous l'encadrement du projet.

Un petit périmètre de 20 ha sera aménagé en 1981 et un autre de 20 ha en 1982, soit 40 ha en fin de projet.

Les frais de fonctionnement seront supportés par les paysans organisés par l'encadrement technique.

4.1.3.1.3. L'arboriculture

L'arboriculture est quasi inconnue. Son développement aura pour objectif principal de lutter contre les carences vitaminiques des populations et de concourir à la complémentation énergétique. Il revêtira deux aspects :

- un volet brise-vents et délimitation de parcelles dans les exploitations
- et un volet vergers collectifs.

Les plants pourront être acquis dans un premier temps dans les pépinières des stations fruitières et par la suite, le projet prendra en compte la mise en place de pépinières paysannes pour l'extension de l'action dans les années suivantes.

4.1.3.2. Elevage

L'élevage, comme nous l'avons dit au paragraphe III 2.2.2 page 7 est peu rentable, mal exploité.

Deux actions peuvent être entreprises afin d'améliorer la situation.

a) Sur les bovins et petits ruminants : Il s'agit d'améliorer la production de viande et de lait :

- par une embouche de bovins et ovins tant chez les pasteurs que chez les agriculteurs; l'embouche ovine revêtira aussi un aspect collectif par la création de bergeries ;

- par l'amélioration de l'alimentation du bétail par la constitution de réserve fourragères, la complémentation et la supplémentation minérale ;

- par des opérations de sauvetage des veaux et d'embouche de vaches de réforme ;

- par l'amélioration génétique (introduction géniteurs sélectionnés en collaboration avec le Centre de Recherches Zoo techniques de Dahra), le suivi sanitaire dans le cadre des grandes épizooties; ces activités restent du domaine du service traditionnel de l'élevage et du CER.

b) Sur l'aviculture : Des coqs raceurs seront introduits dans les exploitations et les poulaillers collectifs pour favoriser un élevage mixte (chair et oeufs) plus productif.

4.1.3.3. La pisciculture

La situation actuelle de la pêche n'est florissante. Cette activité offre cependant d'énormes possibilités qui pourraient enrichir l'alimentation. Une telle amélioration ne peut se réaliser que progressivement et se fera dans le cadre des coopératives de pêche.

Tableau n° 8 : Evolution de l'équipement des pêcheurs

Désignation	1980	Fin de projet (1983)
Pirogues	2	5
Filets	10	90
Séchoirs-solaires	1	5

Tout en accroissant la production, le projet veillera à préserver les ressources, en agissant de concert avec les services des Eaux et Forêts afin de faire respecter la réglementation sur les largeurs des mailles, en introduisant des espèces nouvelles.

Le projet cherchera à réaliser des séchoirs solaires qui limiteront les pertes et permettront un approvisionnement plus régulier des marchés. Le secteur évoluera comme indiqué au tableau n° 9.

Tableau n° 9 : Evolution du secteur de la pêche continentale

Années	Pêcheurs et agro pêcheurs	Prise (T)	Poissons secs (20% des prises) (T)
1980	50	96	19
1981	55	158	32
1982	60	173	34
1983	66	190	38

4.1.3.4. Le reboisement

La végétation, surtout épineuse, n'est pas abondante. Les cycles de sécheresse l'apauvrisent d'années en années. Pour lutter contre cette situation et produire du bois de chauffe le projet installera des pépinières de production de plants : l'eucalyptus sera utilisé par les bois communautaires.

L'évolution sera la suivante :

....

Tableau n° 10 : Evolution des pépinières et des bois de village

	1981	1982	1983
Pépinières	4	8	8
Bois de village	4	8	16

4.1.3.5. La commercialisation dans le cadre du projet

La situation actuelle des coopératives (arachidières, maraîchères et d'élevage) n'est pas des meilleurs. Toutes ces coopératives doivent être restructurées, redynamisées, afin d'en faire de véritables organismes de développement, gérés directement par les paysans. Ces derniers seront conseillés, assistés par un service de coopération qui les formera à la gestion (tenue des carnets de coopérative, formation des conseils d'administration des coopératives etc...).

4.1.3.6. Le crédit et l'intendance paysanne

La coopérative restructurée, réorganisés sur la base de la plus grande homogénéité qui se trouve au niveau du village, sera le cadre d'octroi du crédit. Seuls les adhérents pourront bénéficier du crédit agricole, maraîcher, d'élevage, de pêche. Il sera toujours demandé un autofinancement de 15 à 25 %.

La caution solidaire sera un premier élément de garantie de paiement des dettes. En outre, le projet, ayant ses agents qui participent aux opérations de commercialisation dans tous les secteurs et cela en collaboration avec les administrateurs des coopératives, assurera directement la récupération des dettes.

Le matériel agricole sera acheté par le projet qui le rétrocèdera aux paysans.

Tous les crédits se rembourseront au plus en trois ans suivant une procédure définie par le projet et conforme à la réglementation en vigueur au niveau national.

4.2. Les actions promotionnelles

Les actions promotionnelles constituent un appui aux actions techniques clefs du projet.

Elles seront supportées :

- pour 1/4 des coûts par les populations
- et les 3/4 restants seront subventionnés par l'Etat et la Communauté Rurale. Ces actions sont les suivantes :

4.2.1. Recherches d'accompagnement

Le but principal des recherches d'accompagnement est de mettre au point un système technologique pour augmenter la production alimentaire, technologie qui doit être adaptée aux conditions écologiques et socio-économiques des villageois. Les encadreurs techniques et les autres cadres du projet devront mener des expérimentations sur les troupeaux (bovins, ovins et caprins) et les cultures existants en tenant compte non seulement de ce qui se fait, mais aussi de pourquoi on le fait et de comment les décisions se prennent. Des expériences doivent être également menées, auxquelles les villageois et les auxiliaires participeront, pour changer les combinaisons des intrants dans le processus de production.

La recherche consistera essentiellement à :

- a) Rassembler et évaluer les matériaux et les informations relatifs à la technologie agricole traditionnelle des villageois de la zone.
- b) Analyser cette technologie et opérer les changements susceptibles d'augmenter le rendement et le revenu.
- c) Planifier et mener des essais sur le terrain sur la base des priorités ci-dessus en tenant compte des variations écologiques dans la zone (par exemple le contraste entre les terres inondées et les terres sèches)
- d) Etudier les résultats des essais, analyser les données et présenter les résultats sous formes de fonctions de production, de courbes de réaction ou de moyens de traitement.
- e) Estimer le risque que les paysans prennent en utilisant différents niveaux d'intrants onéreux tels que les aliments pour animaux, des semences sélectionnées pour les pâturages en relation avec la fluctuation des prix et la disponibilité des intrants.

.../...

Leucostethus *annulatus* *velutinus* *var.*
annulatus *velutinus* *var.*

f) Faire des recommandations pour différents niveaux d'investissements, c'est-à-dire des intrants et pour différents intrants suivant les variations des conditions écologiques.

La diffusion des résultats de cette recherche se fera facilement grâce au processus de participation déjà décrit. Ainsi, les réunions hebdomadières, l'existence des troupeaux expérimentaux des parcelles agricoles de démonstration, le travail sur ces parcelles et dans les champs des villageois par les villageois et les auxiliaires réunis, constitueront le mécanisme certain pour la diffusion des résultats acquis.

4.2.2. L'hydraulique villageoise

Pendant la période d'étiage du lac, l'ensemble des villages qui lui sont riverains connaît une pénurie d'eau de trois à cinq mois. La canalisation transportant l'eau de Guiers vers Dakar et les forages étant situés très loin de la zone, le projet envisage avec le concours du budget de la Communauté Rurale le fonçage de vingt puits.

Ces puits serviront à l'usage domestique et à l'abreuvement des animaux.

4.2.3. Les équipements individuels et collectifs

La participation des femmes à la production est réduite par certaines corvées domestiques qui prennent 50 % de leur temps utile : la mouture du mil, la recherche de l'eau et du bois de chauffe.

Dans le but d'alléger les femmes, le projet envisage :

- d'équiper des groupements féminins en moulins à mil : des comités de gestion, conseillés par le Service coopération du projet, se chargeront de la gestion des moulins.

- de vulgariser le fourneau "Ban Ak Suuf", mis au point par le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Energies Renouvelables (C.E.R.E.R à Dakar Hann). Il permet d'économiser 40 à 50 % de bois ce qui réduira de manière importante les besoins en bois de chauffe et contribuera à la sauvegarde de la nature.

4.2.4. L'action sociale

4.2.4.1. La scolarisation

Il est très difficile de trouver dans cette localité des enfants ayant suivi une scolarisation primaire, d'où la nécessité de créer au moins une école dans un des villages riverains du lac, Diokoul par exemple.

Au niveau de la population adulte et des jeunes ayant dépassé l'âge de la scolarisation primaire, on développera une alphabétisation fonctionnelle. Dans chaque secteur d'encadrement, il sera créé dès la première année une cellule d'alphabétisation en langue nationale avec le concours de la direction de l'alphabétisation en langues nationales. Les premiers alphabétisés seront utilisés pour diffuser l'action.

4.2.4.2. L'Education nutritionnelle

Une assistance sociale (Volontaire Expatrié ou autre) interviendra auprès des populations pour assurer cette éducation à partir d'un programme qui tiendra compte des réalités locales.

4.2.4.3. Les pharmacies villageoises

Il également l'assistante sociale devra créer et faire fonctionner des pharmacies villageoises et des cases de santé. Le modèle qui existe aux Terres Neuves au Sénégal Oriental est adaptable. Le principe consiste à faire construire les cases de santé par les villageois, à collecter une cotisation par exploitation, à acheter les médicaments. Ces derniers seront revendus afin de permettre l'approvisionnement continu de la pharmacie.

Des matrones, des hygiénistes choisis dans les villages seront formés dans le but de maintenir les acquis, leur formation sera essentiellement pratique. La santé affectera dans le secteur un infirmier dont le rôle sera d'encadrer de recycler, de contrôler ce personnel du projet pour l'exécution du volet Santé.

4.3. Les moyens humains

Le projet s'attachera à mettre en place une structure légère tant sur le plan administratif que sur le plan financier de telle sorte que la continuation puisse être envisageable dans le cadre du budget des communautés rurales et de l'assistance complémentaire de l'Etat, à la fin du projet.

4.3.1. Le personnel d'encadrement

Il sera composé d'un ingénieur des travaux agricoles ou de tout autre agent de la hiérarchie ayant suffisamment d'expérience pour faire office de chef de projet. Il sera secondé dans ses tâches administratives par un secrétaire comptable et dans ses fonctions techniques par 3 agents techniques (Agriculture, élevage, coopération). Un volontaire expatrié chargé des problèmes sanitaires et nutritionnels pourra être sollicité.

L'encadrement technique sera constitué par des agents dont les salaires seront à la charge de l'Etat dans le cadre des Fonds de contrepartie. Ils ne recevront du projet que des indemnités de déplacement et de fonctionnement.

L'encadrement de base sera de 4 encadreurs la première années auquel s'ajoutera un cinquième à la 2ème année, soit au total 5 encadreurs. Les encadreurs de base auront à travailler directement avec les auxiliaires et les paysans. Cet encadrement sera pris totalement en charge par le projet.

4.3.2. Coordination générale

La fonction la plus complexe de ce projet de développement rural intégré est la coordination des activités des villageois, des auxiliaires de développement, des agents techniques, avec celles des services nationaux et Instituts de recherche.

Cette fonction de coordination et d'harmonisation sera menée par le Bureau du projet dont les tâches seront, entre autres :

1. Administration du programme : personnel, budget, organisation
2. Direction du projet. Superviser les activités du personnel du projet. Chaque agent technique, ensemble avec les auxiliaires des villages sous son contrôle, élaborera un plan d'opération détaillé, le mettra en oeuvre et rendra compte des résultats.
3. Communication avec les instituts et services nationaux concernés pour assurer leur soutien continu dans la poursuite des objectifs du programme. Le bureau du projet informe chaque service concerné des plans élaborés, des mesures prises, des résultats et des calendriers de visite requis par les représentants de ces services.

Additional Information

4. Administrer les fonds pour les subventions et les prêts contrôlés par le projet et garder constamment disponibles des quantités suffisantes d'intrants agricoles nécessaires.
5. Superviser un programme de commercialisation mis en oeuvre par le Bureau du Projet qui commercialisera collectivement les produits de l'élevage et les produits agricoles.

Les deux derniers points méritent une mention spéciale. Le projet accordera des subvention sous forme de puits creusés dans chaque village avec la main d'oeuvre comme seule et unique contribution de la part du village. Cependant, les villageois auront besoin d'acquérir à crédit un équipement simple pour nourrir et soigner le bétail, et des semences pour ensemencer les pâturages, des semences et de l'équipement pour (le fumier naturel est disponible) et d'un équipement pour les cultures pluviales

4.4. Evaluation permanente

Une étude d'évaluation sera menée sur les conditions socio-économiques de la zone du projet et sur la productivité agricole de la zone. Cela se fera à deux niveaux pour deux raisons :

a) Le directeur adjoint, sous la supervision technique du Directeur sera spécifiquement chargé de mener une étude de base sur la santé, la nutrition et les conditions générales de vie dans la zone du projet avant le projet et ensuite une étude de suivi pendant le projet et une autre à la fin du projet. Les études tiendront compte des problèmes spécifiques des femmes et de l'impact du projet sur elles.

Le directeur adjoint coordonnera un rapport de synthèse sur les résultats des recherches agricoles avant, pendant et après le projet. Il fera des recherches sur : les problèmes qui empêchent les paysans d'utiliser les nouvelles technologies ainsi que l'impact du projet sur les villageois non participants et participants.

Il fera des rapports sur tous les aspects de la production agricole et sur l'élevage du projet en utilisant les méthodes et techniques scientifiques disponibles.

b) Les auxilliaires villageois établiront continuellement, au niveau de leur village, un état d'avancement dans tous les domaines concernés, y compris la nutrition, la santé, l'hygiène et les méthodes et techniques agricoles. Des tableaux simples seront utilisés dans les discussions en groupe du village pour montrer ce qui a été réalisé et ce qui peut l'être. Au cours des discussions, on se demandera, entre autres, pourquoi certaines choses ne se sont pas produites ou bien pourquoi les gens on ou n'ont pas collaboré. On fera des comparaisons entre les troupeaux et les parcelles des auxilliaires et ceux des autres villageois.

Ainsi, a) on est assuré d'avoir un état d'avancement du projet en général tout en b) tenant les villageois informés de ce qu'ils font et de ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas corriger.

4.5. Programmation du projet 1981-1984

Première année

1° - 3° mois

- étude socio-économique et étude technique et agricole de la zone du projet
- sélection et formation des auxilliaires
- sélection et formation des assistants techniques
- forage des puits dans chacun des villages du projet.

4° - 6° mois

- démarrage de la première étude sur le terrain et essai des techniques
- premières séances de démonstration par les auxilliaires
- élevage et récupération des pâturages } commencer les programmes } expérimentaux
- commencer les démonstrations sur les parcelles de jardin maraîchers
- établir le programme de crédit

7° - 12° mois

- continuer les études et les expériences sur le terrain
- séances de démonstration
- trois jours de recyclage pour les auxilliaires (trimestriellement)
- continuation de la récupération des terres, de l'élevage, et des projets agricoles

plan 2 - 1

Deuxième année

1° - 3° mois

- premier rapport sur l'état d'avancement préparé par le directeur adjoint
- premières recommandations complètes données sur l'utilisation des intrats suivant le climat ou l'écologie et selon les coûts
- continuation des démonstrations et du travail par les auxilliaires et les assistants techniques

4° - 12° mois

- recyclage pour les auxilliaires pour permettre de cultiver le mil en plus de l'élevage
- cultiver du mil sur le champ de démonstration donné par les villages
- continuer le travail sur le bétail et sur les jardins maraîchers

Troisième année

1° - 3° mois

- préparation du deuxième rapport de l'état d'avancement
- les autres travaux se poursuivent
- recyclage des auxilliaires

4° - 12° mois

- les travaux continuent
- effectuer un tour d'horizon général chez les participants et dans les villages environnants
- innovations agricoles supplémentaires si nécessaire
- préparer le rapport final mesurant l'impact socio-économique et le développement

N.B : Il s'agit là d'une requête de financement pour 3 ans mais l'on suppose que le projet aura besoin d'un financement supplémentaire de 3 ans avant qu'il ne se suffise à lui-même.

4.5. Moyens financiers

Le coût total du projet s'élève à 208.400.000 F. Il devra provenir de trois sources (voir tableau n° 1).

1 - Financement extérieur	123 950 000 F. CFA
2 - Etat	18 750 000 F. CFA
3 - Paysans et Communauté Rurale	65 720 000 F. CFA
Total	208 400 000 F.CFA

L'estimation séparée des différents coûts s'établit comme suit (voir tableau n° 12)

- Coût de personnel

Expatrié : 1 volontaire (Expatrié) (ou autre) = 1 800 000 en 3 ans. Cet agent dont le profil prévu correspond à un assistant social spécialisé en nutrition ne reçoit que du carburant pour réaliser son travail. Il n'est pas rémunéré par le projet.

- 1 consultant	3 600 000 F.CFA
- National	26 400 000
- Formation	4 050 000
- Infrastructures	19 000 000
- Fournitures pour transport	7 260 000
- Equipements collectifs	13 900 000
- Crédits agricole - Assistance financière	56 700 000
- Fonctionnement	28 980 000
- Education	6 000 000
- Suivi - Evaluation	1 500 000
- Imprévus (physiques + hausse)	45 014 000

Tableau n° 11 : Répartition du financement entre les différentes sources

IGNATION	1981			1982			1983		
	Finan. extér.	Etat	Paysans sans Comm. rurale	Finan. extér.	Etat	Paysans Comm. rurale	Finan. extér. rurale	Etat	Paysans Comm. rurale
<u>PERSONNEL</u>									
+ Coop.	600	1 200	-	600	1 200	-	600	1 200	-
olont.	360	2 880	-	360	2 880	-	360	2 880	-
s. execut.	600	-	-	600	-	-	600	-	-
r. Comptable	2 400	-	-	3 000	-	-	3 000	-	-
sultant	960	-	-	960	-	-	960	-	-
1er Sous-total	4 920	4 080	-	7 320	4 080	-	7 320	4 080	-
<u>MATIEN PERSONNEL</u>									
res exécution	1 500	-	-	600	-	-	600	-	-
600	-	-	-	450	-	-	300	-	-
2è Sous-total	2 100	-	-	1 050	-	-	900	-	-
<u>INFRASTRUCTURE</u>									
gement cadre	6 000	-	-	-	-	-	-	-	-
gement exéct.	320	-	-	80	-	-	-	-	-
reau	1 500	-	-	-	-	-	-	-	-
lts	1 500	750	750	3 000	1 500	1 500	1 500	750	750
3è Sous-total	9 320	750	750	3 080	1 500	1 500	1 500	750	750
<u>TRANSPORT</u>									
nionnette	3 000	-	-	-	-	-	-	-	-
R12 Break	2 500	-	-	-	-	-	-	-	-
tos	1 570	-	-	190	-	-	-	-	-
4è Sous-total	7 070	-	-	190	-	-	-	-	-
<u>FONCTIONNEMENT</u>									
tret. R.	-	-	-	500	-	-	500	-	-
p. four. bureau	1 000	-	-	1 000	-	-	1 000	-	-
ais fon. véhicule	6 120	-	-	6 480	-	-	6 480	-	-
n. motopompe	-	-	580	-	-	1 160	-	-	1 160
t. tél. autres cons.	1 000	-	-	1 000	-	-	1 000	-	-
5è Sous-total	8 120	-	580	8 980	-	1 160	8 980	-	1 160
<u>EQUIPEMENTS COL.</u>									
ulins à mil	150	-	50	300	-	100	150	-	50
to pompes	4 800	-	-	4 800	-	-	-	-	-
armacie villageoise	500	-	-	500	-	-	500	-	-
ses de santé	500	-	-	1 000	-	-	500	-	-
	5 950	-	50	6 600	-	100	1 150	-	50

<u>CREDIT ASSISTANCE</u>									
couche bovine ovine	-	-	3 750	-	-	900	-	-	3 000
ériel agricole	1 850	-	1 850	3 000	-	3 000	3 500	-	3 500
rais prophylas.	-	-	4 450	-	-	9 300	-	-	7 000
ences	-	-	1 300	-	-	3 750	-	-	4 900
iteurs	500	-	-	500	-	-	500	-	-
s raceurs	50	-	-	50	-	-	50	-	-
7è Sous-total	2 400	-	11 350	3 550	-	16 950	4 050	-	18 400
ion sociale	2 000	-	-	2 000	-	-	2 000	-	-
vi évaluation	500	-	-	500	-	-	500	-	-
Sous-total	42 380	4 830	12 730	33 270	5 580	19 710	26 400	4 830	20 360
révus physique (15%)	6 357	725	1 910	4 991	837	2 957	3 960	725	3 054
Sous-total	48 737	5 555	14 640	38 261	6 417	22 667	30 360	5 555	23 414
pour hausses (10%)	-	-	-	3 826	642	2 267	3 036	556	2 341
AL	48 737	5 555	14 640	42 087	7 059	24 934	33 396	6 111	25 755
ONDI	48 750	5 560	14 640	42 100	7 060	24 950	33 400	6 150	25 800

Résumé :

- Financement extérieur	= 123 900	124 250
- Etat	= 18 725	18 750
- Paysans et Communauté Rurale	65 649	65 400

TOTAL 208 400

- 10 -

La participation des paysans et de la Communauté Rurale comprend :

- la valorisation des investissements humains réalisés par les populations
- les frais de fonctionnement de la motopompe
- la participation à l'achat des moulins à mil (1/4 du prix)
- le crédit agricole

Il faut donc remarquer que les paysans déboursent pour faire fonctionner des équipements soit subventionnés entièrement (motopompe), soit au 3/4 (moulins à mil). La plus forte somme d'argent qu'ils déboursent sert à équiper leurs exploitation (crédit agricole).

Tableau n° 12 : Répartition du financement par rubrique et par an en

Tableau n° 12 : Répartition du financement par rubrique et par an en
1 000 FCFA

DESIGNATION	1981	1982	1983	TOTAL
<u>PERSONNEL</u>				
ITA chef projet	1 800	1 800	1 800	5 400
2 AT + adjoint coop.	3 240	3 240	3 240	9 720
1 Volontaire (expatrié)	600	600	600	1 800
5 Encadreurs	2 400	3 000	3 000	8 400
1 Secrétaire comptable	960	960	960	2 880
Consultant		1 800	1 800	3 600
	9 000	11 400	11 400	31 800
<u>FORMATION DU PERSONNEL</u>				
Cadres	1 500	600	600	2 700
Personnel d'exécution	600	450	300	1 350
	2 100	1 050	900	4 050
<u>INFRASTRUCTURE</u>				
Bureau	1 500	-	-	1 500
Logement cadre 4 x 1 500	6 000	-	-	6 000
Logement pers. exécution 5 x 80	320	80	-	400
Fonçage puits 20 x 600	3 000	6 000	3 000	12 000
	10 820	6 030	3 000	19 900
<u>TRANSPORT</u>				
1 Camionnette	3 000	-	-	3 000
1 R12 Break	2 500	-	-	2 500
1 Moto Suzuki	810	-	-	810
5 Motos BBRS	760	190	-	7 260

Tableau n° 12 (suite)

<u>FONCTIONNEMENT</u>				
Entretien infrastructures	-	500	500	1 000
Papeterie autre fourniture bureau	1 000	1 000	1 000	3 000
Frais fonctionnement véhicule	6 120	6 480	6 480	19 080
Fonctionnement motopompe	180	360	360	900
Entretien et réparation	400	800	800	2 000
Gaz, téléphone, autre consommation	1 000	1 000	1 000	3 000
	8 700	10 140	10 140	28 980
<u>EQUIPEMENTS COLLECTIFS</u>				
Moulin à mil 4 x 200	200	400	200	800
Motopompes 2 x 4 800	4 800	4 800	-	9 600
Pharmacie villageoises	500	500	500	1 500
Cases de santé	500	1 000	500	2 000
	6 000	6 700	1 200	13 900
<u>CREDIT AGRICOLE - ASSIST. FINANCIERE</u>				
Embouche bovine ovine	3 750	900	3 000	
Matériel agricole	3 700	6 000	7 000	
Phyto-sanitaires et engrais	4 450	9 300	7 000	
Semences maraîchères	1 300	3 750	4 900	
Géniteurs	500	500	500	
Cops racons	50	50	50	
	13 750	20 500	22 450	56 700
Alphabétisation	1 000	1 000	1 000	3 000
Education nutritionnelle	500	500	500	1 500
Aide à la scolarisation	500	500	500	1 500
	2 000	2 000	2 000	6 000
Suivi-évaluation du projet	500	500	500	1 500
TOTAL	59 940	58 560	51 590	170 090
Imprévus physiques	8 991	8 784	7 759	25 514
Imprévus pour hausses	-	6 734	5 953	19 560
TOTAL GENERAL	-	74 078	65 262	208 400
ARRONDI	69 000	74 100	65 300	208 400

насторожені
відчуттям відпові-
дальності за будь-

10. The following table shows the number of hours worked by 1000 employees in a company.

V. LES RESULTATS ATTENDUS DU PROJET

5.1. Les résultats physiques

Le tableau 13 expose les productions attendues du projet.

Tableau n° 13 : Evolution de la production maraîchère et pluviale en tonnes.

SPECULATIONS	PRODUCTIONS ANNUELLES (TONNES)				
	1980	1981	1982	1983	1984(*)
<u>CULTURES MARAÎCHERES</u>					
Manioc	28	40	90	113	
Tomates	75	96	160	225	
Courges	25	30	56	80	
Pastèques	-	6	16	20	
Patates	30	42	80	120	
Pommes de terres	-	16	50	120	
Oignons	8	30	60	72	
Piment	12	21	24	30	
Aubergine	5	6	8	10	
Diakhatou	5	6	16	30	
Gombo	24	28	40	70	
Mais	3	3,5	7	8	
<u>CULTURES PLUVIALES</u>					
Arachide	935	990	990	990	
Mil	94,5	200	275	360	
Niébé	69	105	120	140	
Manioc	84	105	131	160	
Riz	-	40	60	100	120

(*) Augmentation à partir de 2,5 % sur arachide, mil, niébé et manioc

5.2. Les résultats économiques

Les résultats économiques du projet sont mentionnés aux tableaux 14 et 15.

Si l'on ne tient compte que des résultats directs du projet au niveau des exploitations le taux de rentabilité interne se situe entre 29 et 30 %.

the word "not" is interpreted as "not" by reading or
interpreting the sentence as if it had been written

Condition
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

the word "not" is interpreted as "not" by reading or
interpreting the sentence as if it had been written

Tableau n° 14 : Valorisation des productions maraîchères et pluviales (en 1 000 FCFA)

SPECULATIONS	PRODUCTIONS ANNUELLES						1988	1989	1990
	1980	1981	1982	1983	1984	1985			
Manioc	1 680	2 400	5 400	678					
Tomates	3 750	4 000	8 000	1 125					
Courges	1 000	1 200	2 240	3 200					
Pastèques	-	360	960	1 200					
Patates	1 800	2 520	4 800	7 200					
Pommes de terres	-	960	3 000	7 200					
Oignons	420	1 800	3 600	4 320					
Piment	2 400	4 200	4 800	6 000					
Aubergines	250	300	400	500					
Dialmatou	250	300	300	1 500					
Gombo	1 440	1 680	2 400	4 200					
Mais	120	140	280	320					
Maraîchage	13 170	20 630	36 630	53 670	53 670	53 670	53 670	53 670	53 670
Arachide	37 400	49 500	49 500						
Mil	4 725	6 000	11 000	14 400					
Niébé	5 520	6 400	9 600	11 200	86 818	86 930	91 213	95 830	98 226
Manioc	5 040	6 300	7 850	9 600	4 000	4 800	4 800	4 800	4 800
Riz	-	1 600	2 400	4 000	4 800	4 800	4 800	4 800	4 800
	52 685	73 800	80 360	88 700	91 618	93 786	96 013	98 293	100 630
Prod. total en 1 000 CFA	65 855	94 460	117 040	142 370	145 288	147 458	149 683	151 963	154 300

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207	208	209	210	211	212	213	214	215	216	217	218	219	220	221	222	223	224	225	226	227	228	229	230	231	232	233	234	235	236	237	238	239	240	241	242	243	244	245	246	247	248	249	250	251	252	253	254	255	256	257	258	259	260	261	262	263	264	265	266	267	268	269	270	271	272	273	274	275	276	277	278	279	280	281	282	283	284	285	286	287	288	289	290	291	292	293	294	295	296	297	298	299	300	301	302	303	304	305	306	307	308	309	310	311	312	313	314	315	316	317	318	319	320	321	322	323	324	325	326	327	328	329	330	331	332	333	334	335	336	337	338	339	340	341	342	343	344	345	346	347	348	349	350	351	352	353	354	355	356	357	358	359	360	361	362	363	364	365	366	367	368	369	370	371	372	373	374	375	376	377	378	379	380	381	382	383	384	385	386	387	388	389	390	391	392	393	394	395	396	397	398	399	400	401	402	403	404	405	406	407	408	409	410	411	412	413	414	415	416	417	418	419	420	421	422	423	424	425	426	427	428	429	430	431	432	433	434	435	436	437	438	439	440	441	442	443	444	445	446	447	448	449	450	451	452	453	454	455	456	457	458	459	460	461	462	463	464	465	466	467	468	469	470	471	472	473	474	475	476	477	478	479	480	481	482	483	484	485	486	487	488	489	490	491	492	493	494	495	496	497	498	499	500	501	502	503	504	505	506	507	508	509	510	511	512	513	514	515	516	517	518	519	520	521	522	523	524	525	526	527	528	529	530	531	532	533	534	535	536	537	538	539	540	541	542	543	544	545	546	547	548	549	550	551	552	553	554	555	556	557	558	559	560	561	562	563	564	565	566	567	568	569	570	571	572	573	574	575	576	577	578	579	580	581	582	583	584	585	586	587	588	589	590	591	592	593	594	595	596	597	598	599	600	601	602	603	604	605	606	607	608	609	610	611	612	613	614	615	616	617	618	619	620	621	622	623	624	625	626	627	628	629	630	631	632	633	634	635	636	637	638	639	640	641	642	643	644	645	646	647	648	649	650	651	652	653	654	655	656	657	658	659	660	661	662	663	664	665	666	667	668	669	670	671	672	673	674	675	676	677	678	679	680	681	682	683	684	685	686	687	688	689	690	691	692	693	694	695	696	697	698	699	700	701	702	703	704	705	706	707	708	709	710	711	712	713	714	715	716	717	718	719	720	721	722	723	724	725	726	727	728	729	730	731	732	733	734	735	736	737	738	739	740	741	742	743	744	745	746	747	748	749	750	751	752	753	754	755	756	757	758	759	760	761	762	763	764	765	766	767	768	769	770	771	772	773	774	775	776	777	778	779	770	771	772	773	774	775	776	777	778	779	780	781	782	783	784	785	786	787	788	789	790	791	792	793	794	795	796	797	798	799	790	791	792	793	794	795	796	797	798	799	800	801	802	803	804	805	806	807	808	809	800	801	802	803	804	805	806	807	808	809	810	811	812	813	814	815	816	817	818	819	810	811	812	813	814	815	816	817	818	819	820	821	822	823	824	825	826	827	828	829	820	821	822	823	824	825	826	827	828	829	830	831	832	833	834	835	836	837	838	839	830	831	832	833	834	835	836	837	838	839	840	841	842	843	844	845	846	847	848	849	840	841	842	843	844	845	846	847	848	849	850	851	852	853	854	855	856	857	858	859	850	851	852	853	854	855	856	857	858	859	860	861	862	863	864	865	866	867	868	869	860	861	862	863	864	865	866	867	868	869	870	871	872	873	874	875	876	877	878	879	870	871	872	873	874	875	876	877	878	879	880	881	882	883	884	885	886	887	888	889	880	881	882	883	884	885	886	887	888	889	890	891	892	893	894	895	896	897	898	899	890	891	892	893	894	895	896	897	898	899	900	901	902	903	904	905	906	907	908	909	900	901	902	903	904	905	906	907	908	909	910	911	912	913	914	915	916	917	918	919	910	911	912	913	914	915	916	917	918	919	920	921	922	923	924	925	926	927	928	929	920	921	922	923	924	925	926	927	928	929	930	931	932	933	934	935	936	937	938	939	930	931	932	933	934	935	936	937	938	939	940	941	942	943	944	945	946	947	948	949	940	941	942	943	944	945	946	947	948	949	950	951	952	953	954	955	956	957	958	959	950	951	952	953	954	955	956	957	958	959	960	961	962	963	964	965	966	967	968	969	960	961	962	963	964	965	966	967	968	969	970	971	972	973	974	975	976	977	978	979	970	971	972	973	974	975	976	977	978	979	980	981	982	983	984	985	986	987	988	989	980	981	982	983	984	985	986	987	988	989	990	991	992	993	994	995	996	997	998	999	990	991	992	993	994	995	996	997	998	999	1000	1001	1002	1003	1004	1005	1006	1007	1008	1009	1000	1001	1002	1003	1004	1005	1006	1007	1008	1009	1010	1011	1012	1013	1014	1015	1016	1017	1018	1019	1010	1011	1012	1013	1014	1015	1016	1017	1018	1019	1020	1021	1022	1023	1024	1025	1026	1027	1028	1029	1020	1021	1022	1023	1024	1025	1026	1027	1028	1029	1030	1031	1032	1033	1034	1035	1036	1037	1038	1039	1030	1031	1032	1033	1034	1035	1036	1037	1038	1039	1040	1041	1042	1043	1044	1045	1046	1047	1048	1049	1040	1041	1042	1043	1044	1045	1046	1047	1048	1049	1050	1051	1052	1053	1054	1055	1056	1057	1058	1059	1050	1051	1052	1053	1054	1055	1056	1057	1058	1059	1060	1061	1062	1063	1064	1065	1066	1067	1068	1069	1060	1061	1062	1063	1064	1065	1066	1067	1068	1069	1070	1071	1072	1073	1074	1075	1076	1077	1078	1079	1070	1071	1072	1073	1074	1075	1076	1077	1078	1079	1080	1081	1082	1083	1084	1085	108

Tableau 12 : Résultats économiques en 1 000 FCTA.

	PRODUCTION	ANNUELLE	VANTAGE	VALORISÉE	1988	1989	1990
	1980 1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Production agricole (maraîchère-pluviale)	65 855	20 660	51 185	76 515	79 433	81 603	83 828
Arboriculture	-	-	-	-	844	2 960	4 871
Elevage	20 376	2 887	4 566	6 720	7 392	8 131	8 944
Pêche	7 650	12 700	13 750	15 200	15 200	15 200	15 200
Total	93 881	44 192	69 501	98 435	102 025	105 778	110 932
I Dépenses publiques							
Coût d'encadrement	11 100	12 950	12 950	12 950	12 950	12 950	12 950
Invest. en équipement	28 240	10 070	10 200	7 070	190	7 070	190
Fonctionnement	8 700	10 140	10 140	10 140	10 140	10 140	10 140
Provisions imprévus	18 991	15 518	13 672				
II Dép. des exploitations							
(cons. interm. et amort. matériel)	31 457	38 224	45 943	46 807	48 384	50 155	51 536
Bénéfice	(44 296)	(25 801)	55 301	25 058	34 144	37 687	40 944
Somme des bénéf. actuel.							
30% - 1 527,8	(34 073,8)*	(15 266,9)*	2 517	8 773,5	9 196	7 807,9	4 634,7
29% + 326,4	(34 339,9)*	(15 504,7)*	2 576	9 048,7	9 558,0	8 178,1	4 930,1
28% + 2 319,4	(34 606,7)*	(15 747,7)*	2 636,9	9 334,8	9 937,2	8 569	5 236,7
25% + 9 246,6	(35 436)*	(16 512)*	2 831	10 263	11 883	9 879,4	6 342,9

* Les chiffres entre parenthèses sont négatifs.

5.3 Lecture du Tableau de Financement

On considère que 3 investisseurs potentiels : une source de financement extérieur, l'Etat Sénégalais, et le paysans et la Communauté Rurale dans le cadre de leur budget communautaire.

1/ Le personnel :

Les salaires et charges sociales des fonctionnaires sont supportés par l'Etat Sénégalais.

La source extérieure n'intervenant que sur le régime indemnitaire.

2/ Formation du personnel

Journées de formation assurées à l'ensemble du personnel du projet par an.

3/ Infrastructure :

Les logements et les bureaux sont financés par la source extérieure.

4/ Véhicules de transport :

- 1 Camionnette
- 1 Voiture
- 3 Motos 80 CC
- 5 Motos 50 CC

5/ Crédit - assistance :

Embouche : Crédit Revolving

Matériel agricole : Les coûts du matériel agricole sont exprimés en fonction des prévisions de mise en place, les coûts sont ceux du programme agricole de 1980.

Engrais : Comprennent ceux utilisés en culture pluviale et en maraîchage, les prix de l'engrais maraîcher ne sont pas subventionnés, l'approvisionnement est assuré par le projet dans son volet crédit.

Semences : essentiellement constituées par les semences maraîchères.

.../...

Informations ab preuß. u. russisch. Reg.
-durch die russische am 1. Februar 1863 erlassene
Katholiken bestimmen und, welche der so in Russland verbotenen
christlichen Kirchen zugelassen werden.

Informationen ab A.
nichtsdestotrotz diese Auskunft noch erhalten. Ingrado zu weiteren Angaben
zu liefern sind.

Die Russische Kirche, welche in der Regel bestimmt ist, welche Kirchen
verboten sind, empfiehlt, dass man die bestimmten Kirchen ausklammern möge und
die anderen Kirchen annehmen.

Informationen ab A.
Die Russische Kirche bestimmt, welche Kirchen verboten sind, und
empfiehlt, dass man die bestimmten Kirchen ausklammern möge und
die anderen Kirchen annehmen.

Informationen ab A.
Die Russische Kirche bestimmt, welche Kirchen verboten sind, und
empfiehlt, dass man die bestimmten Kirchen ausklammern möge und
die anderen Kirchen annehmen.

Informationen ab A.
Die Russische Kirche bestimmt, welche Kirchen verboten sind, und
empfiehlt, dass man die bestimmten Kirchen ausklammern möge und
die anderen Kirchen annehmen.

Informationen ab A.
Die Russische Kirche bestimmt, welche Kirchen verboten sind, und
empfiehlt, dass man die bestimmten Kirchen ausklammern möge und
die anderen Kirchen annehmen.

Informationen ab A.
Die Russische Kirche bestimmt, welche Kirchen verboten sind, und
empfiehlt, dass man die bestimmten Kirchen ausklammern möge und
die anderen Kirchen annehmen.

Informationen ab A.
Die Russische Kirche bestimmt, welche Kirchen verboten sind, und
empfiehlt, dass man die bestimmten Kirchen ausklammern möge und
die anderen Kirchen annehmen.

Informationen ab A.
Die Russische Kirche bestimmt, welche Kirchen verboten sind, und
empfiehlt, dass man die bestimmten Kirchen ausklammern möge und
die anderen Kirchen annehmen.

Informationen ab A.
Die Russische Kirche bestimmt, welche Kirchen verboten sind, und
empfiehlt, dass man die bestimmten Kirchen ausklammern möge und
die anderen Kirchen annehmen.

Géniteurs : Placés à 100 000 F.CFA à raison de 5 par an.

Coas raceurs : 50 par an

Explication du tableau 14 : Jusqu'en 1983 - valorisation des productions aux prix donnés en annexe - à partir de 1984 en dehors du riz et du maraîchage on prévoit une augmentation de 2 % an de la production.

Explication du tableau 15 : A partir de la production on détermine les ressources avant le projet (donc à l'année 1980) et on retire des ressources du projet 1981 à 1990 les ressources avant projet pour obtenir la production additionnelle due au projet.

Ensuite on soustrait des ressources additionnelles, les charges afférentes au projet dépenses publiques, dépenses d'exploitations et on détermine les bénéfices dûs au projet.

Enfin on actualise à différents taux pour obtenir le taux de rentabilité interne. Les chiffres négatifs signifient que les 2 premières années de ressources du projet sont inférieures aux autres dépenses.

5.4. Les résultats sociaux

Le projet aura, entre autres, les effets sociaux suivants :

- une meilleure alimentation grâce à l'augmentation des productions vivrières et à l'éducation nutritionnelle qui sera réalisée par l'encadrement;
- une amélioration de la santé des femmes enceintes et des enfants grâce au suivi sanitaire ;
- une amélioration de la capacité de gestion des groupements coopératifs pour l'effet de l'alphabétisation fonctionnelle; cette dernière facilitera en outre, la compréhension entre l'administration et les organismes économiques d'une part, et les populations de l'autre;
- une réduction de l'exode rural grâce au développement des cultures maraîchères et à l'amélioration des conditions de la pêche et de l'élevage.
- une amélioration de l'habitat grâce aux nouveaux revenus des paysans.

.../....

[View all reviews](#)

[View details](#)

5.5. Les effets sur l'environnement

Il n'y a pas d'effets nuisibles sur l'environnement. Bien au contraire le projet améliorera la gestion de l'espace rural et concourra à une meilleure utilisation de cet espace.

Le reboisement protègera la nature; la lutte contre les déprédateurs rééquilibrera dans une certaine mesure, l'écosystème, au profit de la reprise des cultures céréalières.

Le projet, par ses effets propres, n'entraînera pas une augmentation inattendue de la population, susceptible de créer un déséquilibre terre-hommes.

Il ne perturbera pas l'utilisation traditionnelle de l'espace rural.

Il n'entraînera aucune modification physique ou chimique de l'eau.

Il ne comporte aucune action pouvant avoir des actions polluantes graves pour l'air, ni d'éléments sonore polluant.

Enfin le projet ne met pas en cause les traditions culturelles des populations.

5.6. Effets pour l'Etat

En améliorant les productions vivrières, le projet contribuera à la réalisation de la politique d'autosuffisance alimentaire de l'Etat. L'accroissement des revenus des populations a une incidence sur les recettes de l'Etat (remboursement de dettes, paiement d'impôts).

VI - GESTION ET ORGANISATION DU PROJET

Par lettre n° 3646/MDR du 30 juillet 1980, le Ministre du Développement rural a confié à la Société des Terres Neuves (STN), société d'intervention, l'exécution et le suivi au Sénégal des projets Corps pour l'alimentation. La lettre n° 0339/MDR endate du 05 Décembre 1980 est venue confirmer cette décision du Ministre.

.../...

Par télégramme n° 088 du 30 Juillet 1980 adressé au Secrétariat Exécutif du Comité de liaison pour le Corps de l'Alimentation, le Ministre a désigné Monsieur Minelphe DIALLO, Directeur Général de la STN, comme responsable des Projets Corps pour l'Alimentation et Coordonnateur entre le CILCA et son cabinet.

Dans ce contexte, la société des Terres Nouvelles, en tant que société d'intervention, assurera la supervision de l'exécution du "Projet de production alimentaire et de développement intégré de la Communauté rurale de Keur Momar SARR".

Le Directeur du Projet sera nommé par le Ministère de l'Agriculture sur proposition de la STN.

Le Directeur du Projet supervisera les finances et le fonctionnement du projet qui sera autonome. Cela veut dire que les fonds du projet seront directement versés au compte du projet. Les plans et les programmes seront élaborés par le personnel du projet lui-même. Les états de financement du projet et tous les plans, les résultats et les rapports seront envoyés aux donateurs avec l'approbation de la STN qui assurera également la Communication avec le Ministère du Développement Rural.

L'une des fonctions principales du Bureau du Projet est d'assurer la liaison avec les services nationaux compétents en ce qui concerne les divers aspects de la vie d'une communauté rurale en développement. Le personnel du projet se chargera de la formation des villageois dans la zone du projet, mais ils ne pourront s'acquitter de cette tâche sans la pleine collaboration des branches spécialisées des structures nationales. Le Bureau du projet s'occupe avant tout de faciliter la bonne marche des projets. Les agents techniques et surtout les auxiliaires apprendront autant que possible à connaître là où il faut aller pour chercher l'aide voulu et comment certaines choses spécifiques se font.

Un auxiliaire ne peut pas devenir, du jour au lendemain, expert dans tous les domaines. Cependant, il peut apprendre à chercher à identifier les problèmes et à organiser le village afin de chercher les conseils nécessaires.

.../...

La zone du projet sera subdivisée en 5 zones homogènes de 4 km de rayon. Chaque zone sera encadrée par un encadreur qui sera recruté et formé par le staff du projet pendant une période de 3 mois. Cette formation sera pluridisciplinaire de manière à ce que chaque encadreur puisse répondre à tous les problèmes qui se posent au milieu.

Il y a lieu de souligner que pour maintenir l'équilibre technique et intellectuel au niveau de l'arrondissement, l'encadrement a été choisi volontairement moyen. En effet, les problèmes à régler seront des problèmes pratiques. C'est pourquoi, le recrutement du Directeur et des agents techniques tiendra essentiellement compte de l'expérience des candidats dans le domaine du développement rural, leur motivation pour ces problèmes et leur capacité de compréhension et d'adaptation aux réalités rurales. En un mot, il sera choisi des agents de terrain ayant une solide expérience pratique.

Les encadreurs de base seront choisis de préférence parmi les jeunes gens de la région. Le choix se portera essentiellement sur les fils des ruraux ayant de solides attaches avec le monde rural.

La mise en place du financement du projet devra intervenir au mois de janvier de manière à disposer de 6 mois pour former le personnel d'encadrement et construire les cases des encadreurs ainsi que les locaux du projet.

La STN assurera donc la gestion du projet pendant 3 ans. A partir de la fin de la deuxième année, la SODEVA devra nommer un cadre qui sera le futur Directeur du projet. Celui-ci aura à suivre au cours de la troisième année d'exécution, sous l'autorité du Directeur du Projet, toutes les activités du projet. Au cours de cette troisième année, la STN et la SODEVA élaboreront un projet d'extension sur les autres communautés rurales de l'Arrondissement de Keur Momar SARR.

Cette troisième année sera donc une année de collaboration directe entre la STN et la SODEVA pour faciliter le transfert de la gestion du projet à la SODEVA qui devra maintenir, améliorer et étendre progressivement les actions dans tout l'arrondissement de Keur Momar SARR.

.../...

Cette troisième année sera donc une année de collaboration directe entre la STN et la SODEVA pour faciliter le transfert de la gestion du projet à la SODEVA qui devra maintenir, améliorer et étendre progressivement les actions dans tout l'arrondissement de Keur Momar SARR.

Sur le plan de l'organisation générale du projet, il y aura 2 auxiliaires de chaque village. Pour assurer la coopération des autorités traditionnelles du village il leur sera demandé de recommander six personnes parmi lesquelles on choisira les deux. En demandant six, le Directeur du Projet et son adjoint essayeront de prendre les individus les plus clairvoyants et les plus ouverts possible. La sélection se fera soit sur la base d'une interview ou après avoir organisé un camp de travail auquel des candidats de plusieurs villages viennent (et au cours duquel des sélections peuvent se faire).

Les qualifications des auxiliaires sont l'ouverture de l'intérêt. Si possible, ils seront jeunes avec un minimum d'alphabétisation.

La formation des auxiliaires consistera en une session de deux mois qui se tiendra dans la zone du projet à un centre convenable. Le programme sera élaboré par le directeur du projet et son adjoint avec l'avis des consultants du Food Corps sur la formation motivée. Les cours et les discussions mettront l'accent sur la formation pour la mobilisation. D'autres cours (donnés par des représentants compétents des services nationaux) présenteront de simples faits sur la nutrition, la santé et l'hygiène. Des techniques pour améliorer les soins donnés au bétail, le traitement des produits laitiers, les pâturages, les cultures et le jardinage seront enseignées. Les auxiliaires apprendront à garder des registres simples et à conserver les données utiles.

Les auxiliaires ne reçoivent que les frais de voyage et de subsistance pour le programme de formation. Ils ne perçoivent pas de salaire, mais comme le projet leur permet d'utiliser un petit troupeau, des parcelles de démonstration, des outils et des intrants (tels que les semences et les engrangis) ils tirent profit de leur propre travail. En fin de compte ils ont l'avantage d'accéder à des responsabilités importantes au sein de leur communauté grâce à leur formation et à leur expérience. Le projet s'assurera que leurs profits tirés des parcelles agricoles et des troupeaux valent au moins ce qu'ils auraient eu s'ils n'avaient pas utilisé de nouvelles méthodes des intrants etc...

A N N E X E VI

Prix des principales productions

1/ Produits des cultures pluviales :

arachide	40 F/kg
mil	40 F/kg
niébé	80 F/kg
Manioc	60 F/kg

2/ Produits maraîchers :

Manioc	60 F/kg
Tomates	50 F/kg
Courges	40 F/kg
Pastèques	30 F/kg
Patates	60 F/Kg
P. de terres	60 F/kg
Oignons	60 F/kg
Piment	480 F/kg
Aubergine	50 F/kg
Diakhatou	50 F/kg
Gombo	60 F/kg
Mais	40 F/kg

Prix des Intrts

Engrais	25 F/kg
Urée	35 F/kg

ANNEXE I

LES OBJECTIFS QUANTIFIES

1) Objectifs surface et rendement

CULTURES	SURFACES (HA)		RENDEMENTS "(KG/HA)"	
	1980	Fin projet	1980	Fin projet
Arachide	2 175	2 200	430	450
Mil	945	1 650	100	300
Niébé	230	350	300	400
Maraîchage	37	90	-	-
TOTAL	3 447	4 290	/	/

2) Objectifs de production (en tonnes)

CULTURES	1980	Fin de projet (1983)
Arachide	935	990
Mil	94,5	360
Niébé	69	140
Maraîchages (productions diverses)	215	898

3) Objectifs de production en élevage

DESIGNATION	1980	Fin de projet (1983)
Bovin	p.m	135
Ovin		800
Volaille		700

4) Objectifs de production en pêche (tonnes)

DESIGNATION	1980	Fin de projet (1983)
Poisson frais	96	525
Poisson sec	19	38

5) Objectifs en équipement des agriculteurs

Matériel et animaux de traction	1980	Fin de projet (1983)
Houes	350	525
Semoirs	300	450
Souleveuses	117	267
Charrettes	150	200
Charrues	-	25
Paires de génisses	-	25

6) Formation et équipement d'artisans

DESIGNATION	1980	Fin de projet (1983)
Artisans	0	4

7) Equipements des femmes

DESIGNATION	1980	Fin de projet (1983)
Fourneau "Ban Ak Suuf"	0	100
Moulin à Mil	0	2

8) Objectifs sociaux

Equipement de pharmacies villageoises

Cases de santé

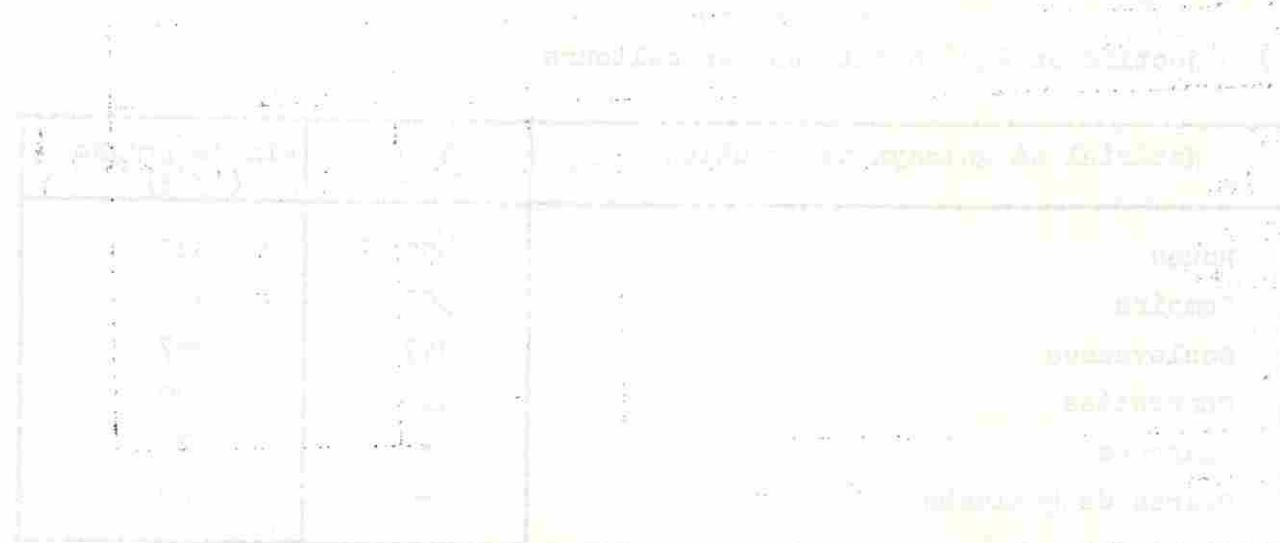
Maternités villageoises



Следует отметить, что в рассматриваемом случае

$m \approx n^2$

такое значение
имеет место



Следует отметить, что в этом случае



такое значение
имеет место



такое значение
 m

имеет место в том случае, если

число вершин
равно числу

ANNEXE II

PROGRAMME D'ENCADREMENT DES VILLAGES
AU COURS DES 3 ANNEES

ANNEE	VILLAGES	ACTIFS		INACTIFS		VIEILLARD ET INVALIDES	
		H	F	G	F	H	F
1 ^e année du projet (villages reverts du lac)	1						
	1 Ndimb	29	15	10	26	-	-
	2 Diokoul	52	50	36	42	5	4
	3 Ndour I	53	43	21	9	-	-
	4 Ndour II	139	123	106	42	8	5
	5 Lathianté	271	237	238	207	6	3
	6 Marina Guéwel	43	31	43	4	4	1
	7 Féto	21	19	32	28	-	
	8 Keur Nomar Sarr	205	167	217	207	13	15
	9 Diobène Aya	43	35	42	34	2	4
	10 Guéo	20	18	20	31	1	-
	11 Gankett Balla	132	111	149	128	5	16
	12 Ndam	23	17	15	4	-	1
	13 Diaménar Loyène	33	28	32	38	2	1
	14 Diaménar Keur Kane	12	16	11	19	-	1
1er sous-total		1 076	910	972	819	46	51
2 ^e année du projet	1 Brare	23	17	15	4	-	1
	2 Ibra	15	10	5	7	-	1
	3 Guène Goudi II	23	18	10	9	2	6
	4 Guène Goudi II	54	53	69	47	6	1
	5 Keur Gora Diop	39	33	31	29	5	5
	6 Mbaré Bante	41	29	24	27	6	8
	7 Keur Ibra Binta	44	36	29	22	4	8
	8 Ringaya Maure	39	24	24	10	-	1
	9 Aimounane	18	11	15	11	-	1
	10 Sam Kébé	53	28	24	15	1	4
	11 Keur Yoro Thilo	24	23	9	13	4	1
	12 Keur Samba Fall	16	10	6	3	2	1
	13 Maka Touré	16	12	9	8	3	1
	14 Keur Aly Dembélé	61	47	30	18	4	4
	15 Loté Peul	60	46	24	15	10	3
	16 Gankett Genth	84	55	92	121	4	4
	17 Diabénabé Maka	69	64	29	32	6	8
	18 Ndiandiaye	56	34	24	18	1	-
	19 Ngonaké	52	37	30	18	2	8
	20 Ndiassarnabe Aly	116	116	97	78	2	5
2 ^e sous-total		903	703	596	513	63	60

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

1. *Chlorophytum comosum* L. (Liliaceae)
 2. *Clivia miniata* (L.) Ker Gawl. (Amaryllidaceae)
 3. *Cyperus rotundus* L. (Cyperaceae)
 4. *Crinum asiaticum* L. (Amaryllidaceae)
 5. *Equisetum arvense* L. (Equisetaceae)
 6. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 7. *Gentiana scabra* Benth. (Gentianaceae)
 8. *Gentiana septemfida* L. (Gentianaceae)
 9. *Gentiana verna* L. (Gentianaceae)
 10. *Gentiana villosa* L. (Gentianaceae)
 11. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 12. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 13. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 14. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 15. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 16. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 17. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 18. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 19. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 20. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 21. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 22. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 23. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 24. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 25. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 26. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 27. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 28. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 29. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 30. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 31. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 32. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 33. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 34. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 35. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 36. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 37. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 38. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 39. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 40. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 41. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 42. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 43. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 44. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 45. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 46. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 47. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 48. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 49. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 50. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 51. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 52. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 53. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 54. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 55. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 56. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 57. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 58. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 59. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 60. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 61. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 62. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 63. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 64. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 65. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 66. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 67. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 68. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 69. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 70. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 71. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 72. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 73. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 74. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 75. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)
 76. *Gentiana lutea* L. (Gentianaceae)

ANNEXE II (suite)

1 Dimbè Thioubène	83	31	41	34	0	2
2 Dimbè Palène	94	48	61	53	1	1
3 Dimbè Ndiobène	103	64	69	64	1	9
4 Winde Namarel	84	61	23	8	3	6
5 Dimbè Ngayène	40	36	45	30	1	1
6 Kofia	30	19	23	15	1	1
7 Talbakhlé	4	3	3	-	1	1
8 Dakhar Koba	24	36	12	16	*	2
9 Mbare Keur Limalé	12	8	10	3	1	1
10 Keur Mody Yoro	19	8	18	5	1	1
11 Badieng	21	19	20	5	1	1
12 Maka Peul	23	12	4	3	2	3
13 Guédou Mane	24	18	19	15	1	3
14 Keur Yoro Tako	47	40	20	3	2	2
15 Ndiao Boudi	36	32	20	12	1	2
16 Ndiothé Seye	15	8	10	4	1	1
17 Bogol	15	13	23	5	1	2
18 Baffo	8	3	4	6	6	3
19 Thiapédia	93	55	24	54	1	1
20 Todeul Bitti	78	55	50	42	2	1
21 Gouye Poulo II	22	23	23	12	2	1
22 Keur Mélo	10	4	7	7	1	1
23 Gouye Poulo I	9	9	3	4	1	1
24 Tégalé	6	7	2	2	1	1
25 Lompoul	72	39	28	17	1	2
26 Ndiabe Ndialla	33	31	10	8	2	1
27 Keur Sambathiamma	49	45	-	-		
3ème sous-total	1 055	672	572	431	25	40
TOTAL GENERAL	3 034	2 285	2 140	1 763	134	159
Population tot. 9 515						

ANNEXE III

POPULATION PEAULH

VILLAGE	ACTIFS		INACTIFS		INVALIDE		Nombre d'habitant
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Hommes	Femmes	
Diassarnabé Aly	116	116	97	78	2	8	414
Ndour I	53	43	21	9	-	-	126
Ndour II	139	123	42	42	-	-	418
Lathianté	271	237	207	207	-	-	964
Guéne Goudi II	54	53	47	47	-	-	235
Windo Namarel	84	61	36	36	6	6	185
Dather Koba	24	19	8	8	6	6	89
Kéur Mody Yoror	21	19	12	12	1	1	51
Badieng	23	18	19	15	1	1	66
Maka Peul	24	23	18	19	2	2	42
Guédioù Mané	25	47	40	20	3	2	81
Guére Goudi I	47	36	32	20	1	1	63
Keur Yoro Tako	36	24	23	9	3	2	114
Ndia Boudi	24	93	55	24	4	4	102
Keur Yoro Thillo	23	61	47	30	6	6	74
Thiapédia	24	60	46	24	4	4	235
Keur Aly Dembélé	33	31	31	10	3	3	164
Loté Peulh	49	45	37	30	1	1	158
Ndiabé Ndiallo	52	52	64	32	8	8	82
Keur Sambathiam	69	69	37	32	6	6	98
Ngonaké							147
Dialbanabé Maka							208
TOTAUX	1 375	1 164	833	617	67	60	4 116

ANNEXE IV

REPARTITION DES ESPECES MARAICHERES SUR
LES TERRES DE DECRUE

	1980	1981	1982	1983
Manioc	8	10	20	22,5
Tomate	15	16	20	22,5
Courges*	5*	5*	8*	10*
Pastèques	-	1	2	2
Patates	5	6	10	12
Pommes de terre	-	2	5	10
Oignons	1	3	5	6
Piment	2	3	3	3
Aubergine	1	1	1	1
Diakhatou	1	1	2	3
Gombo	4	4	5	7
Mais	1	1	2	2
TOTAL	38 ha	48 ha	75 ha	91 ha

* cultivés en association avec la tomate et le maïs

ANNEXE V

QUELQUES DISTRIBUTIONS DE FACTEURS DE PRODUCTION
DANS LA COMMUNAUTE RURALE DE KEUR MOMAR SARR

DESIGNATION	PA 78/79	PA 80/81
Semoir	9	-
Houe occidentale	11	-
Bâti arara	9	-
Souleveuse	9	-
Paire génisse	1	-
Engrais mil (kg)	1 700	3 500
Engrais arachide (kg)	7 700	3 600
Fongicide (kg)	-	540

Annexe VII - Projet du Food Corps : Un partage des expériences du Tiers monde

Les deux programmes ci-dessus mentionnés dans le projet sont présentés ci-dessous pour indiquer la portée de leur succès et la source de leurs influence décisive dans la formulation des premiers projets du Corps pour l'Alimentation.

A. Le Mouvement Sarvodaya Shramadana

Le Mouvement Sarvodaya Shramadana est un Mouvement populaire

a) Politique au Sri Lanka fondé en 1958 et reconnu légalement par une loi adoptée par le parlement en 1972. C'est la plus grande organisation non-gouvernementale au Sri Lanka. Plus de 3000 villages au Sri Lanka sont d'une manière ou d'une autre impliqués dans le mouvement. Plus d'un million de personnes participent activement aux programmes. Les activités du Mouvement sont coordonnées à partir de 15 Instituts d'Education pour le Développement et 74 Centres d'Encadrement ou, comme on les appelle, des centres villageois de reprise de conscience ou "Gramodaya". Bien que la plupart des personnes impliquées dans le Mouvement soient des volontaires, il y a juste un peu plus de 1.600 employés à temps plein qui touchent un petit salaire mensuel.

Au sens littéral, Sarvodaya tel qu'utilisé par le Mouvement Sarvodaya au Sri Lanka veut dire "le réveil de tous". Le Mouvement Sarvodaya Shramadana est un processus pour réveiller tout le monde en mettant ensemble toutes les ressources humaines et physiques que les individus et les groupes sont prêts à partager de leur propre gré.

Au cours des dix premières années de son existence, le Mouvement s'est limité à mobiliser des gens pour qu'ils prennent part aux Camps Shramadana. Dans ces camps les gens partagent leur temps, leurs pensées et leur énergie pour construire des choses telles que les routes, des retenues d'eau de plus dans les villages, des centres communautaires, des pré-écoles dont toute la communauté villageoise tire profit.

.../...

Une seconde phase du Mouvement Sarvodaya s'est déroulé dix ans après le début du Mouvement avec le lancement d'un "Programme de Développement de Cent villages", couvrant tous les aspects du développement villageois. Alors que l'aspect Shramadana ou partage d'énergies du Mouvement mettait l'accent sur le réveil de toute la personnalité des participants, cette seconde phase appelée Gramodaya ou reprise de conscience du Village a mis l'accent sur le développement villageois intégré et la satisfaction des besoins essentiels de l'homme au niveau du village.

Le Sarvodaya a oeuvré pendant longtemps pour améliorer l'éducation, la santé et la nutrition. Le résultat est que la qualité de la vie dans les villages du Sri Lanka s'est améliorée de façon très notable. Le Mouvement s'occupe de problèmes tels que ceux de la distribution des terres, de meilleures semences, d'engrais, de l'eau, de la conservation, de la commercialisation et du crédit; il œuvre pour améliorer la qualité des outils et de la technologie. Avec la participation assurée, le Mouvement cherche à améliorer sa performance technique.

Le Mouvement Sarvodaya n'est pas né d'un cadre idéologique ou d'un dogme pré-déterminé. Les techniques, l'idéologie et la philosophie sont nées et ont toujours leur source dans l'expérience accumulée par le Mouvement avec le temps, les divers environnements et les diverses communautés. Il s'agissait de lever un défi aussi efficacement et aussi intelligemment que possible en tenant compte des ressources disponibles et des réalités socio-politiques prévalant à un moment donné.

Plan Puebla : Un Programme d'action agricole parmi les petits
Prioritaires fonciers au Mexique Central

Depuis son commencement en 1967, le but principal du Plan Puebla a été de trouver de nouvelles approches pour augmenter la production agricole chez les petits paysans afin d'améliorer leurs revenus et leur nutrition. Les premiers objectifs du Plan Puebla étaient les suivants :

- a) faire des essais sur le terrain, et élaborer une stratégie pour augmenter rapidement les rendements d'une culture de base sur les petits lopins de terre;
- b) former des techniciens d'autres régions pour leur permettre d'utiliser efficacement les éléments de cette stratégie.

Les douze années d'expérience du Plan Puebla ont été une occasion exceptionnelle d'apprendre à connaître les problèmes qui limitent la production chez les petits agriculteurs de rente, et de reconnaître les potentialités d'augmentation de la production et des revenus dans le secteur désavantagé.

Les résultats obtenus dans la mise en oeuvre du Plan Puebla sont de plusieurs types dont deux sont présentés brièvement ci-dessous :

a) Augmentation de la production du maïs : La stratégie du Plan Puebla était orientée vers l'augmentation de la production de maïs. La production moyenne de maïs de tous les paysans dans la région de Puebla a plus que doublé pendant la période de 11 ans. Le rendement moyen de maïs en 1967 était de 1300 kg/ha; en 1968, à la suite d'une pluviométrie exceptionnellement favorable, le rendement moyen de toute la région a été de 2091 kg/ha, le rendement moyen chez les paysans qui ont reçu un crédit en 1968 était de 3 894 kg/ha presque trois fois la moyenne de 1967, mais ce groupe comprenait seulement 103 paysans. Ceci, dans un sens, reflète ce que l'on peut attendre quand de la bonne terre, une technologie efficace, des intrants agronomiques, une assistance technique efficace, des paysans compétents, et de bonnes conditions pluviométriques sont combinés dans le processus de production.

Bien que les rendements moyens varient d'une année à l'autre, la tendance du processus semble claire. On note que les différences entre :

a) tous les paysans de la région et

b) les paysans qui reçoivent un crédit, ont diminué de 1803 en 1968 à seulement 16 kg/ha en 1977. On voit aussi que les rendements moyens en 1974 étaient bien moindre que l'année précédente. Cette diminution du rendement provient des dommages causés par le gel qui est intervenu en septembre en Septembre avant que le grain n'ait été mis en terre. En 1978 la différence entre les deux groupes est remonté à 300 kg/ha; il n'est pas certain que cette plus grande différence de 1978 soit réelle; peut-être s'agit-il d'une simple variation qui s'est produite au hasard.

B) Avancements dans la formation technique. Une fois que le Plan Puebla était en bonne marche, il était devenu une base pour former des équipes techniques pour travailler dans les autres régions.

• "Επιστολή που μετέφερε μερικά μέρη της Ελληνικής γλώσσας" αναγνωρίζεται σαν ιδιαίτερη διαχρονική και πολιτιστική πλατφόρμα.
• Η επιστολή που έγραψε ο Καποδιστρίου στην Αγγλία για την παραβολή της Ελλάδας στην Ολυμπιακή Συμμόρια το 1896.
• Η επιστολή που έγραψε ο Καποδιστρίου στην Αγγλία για την παραβολή της Ελλάδας στην Ολυμπιακή Συμμόρια το 1896.

• Τοποθετήθηκε στην Αθήνα στην οδό Λαζαρίδη στην περιοχή της Καλλιθέας.
• Συνοδεύεται από έναν πίνακα που απεικονίζει την Ελλάδα με την Αθήνα ως την πρωτεύουσα της Ελλάδας.

• Τοποθετήθηκε στην Αθήνα στην οδό Λαζαρίδη στην περιοχή της Καλλιθέας.
• Η επιστολή που μετέφερε μερικά μέρη της Ελληνικής γλώσσας αναγνωρίζεται σαν ιδιαίτερη διαχρονική και πολιτιστική πλατφόρμα.
• Η επιστολή που έγραψε ο Καποδιστρίου στην Αγγλία για την παραβολή της Ελλάδας στην Ολυμπιακή Συμμόρια το 1896.
• Η επιστολή που έγραψε ο Καποδιστρίου στην Αγγλία για την παραβολή της Ελλάδας στην Ολυμπιακή Συμμόρια το 1896.

• Τοποθετήθηκε στην Αθήνα στην οδό Λαζαρίδη στην περιοχή της Καλλιθέας.
• Η επιστολή που έγραψε ο Καποδιστρίου στην Αγγλία για την παραβολή της Ελλάδας στην Ολυμπιακή Συμμόρια το 1896.
• Η επιστολή που έγραψε ο Καποδιστρίου στην Αγγλία για την παραβολή της Ελλάδας στην Ολυμπιακή Συμμόρια το 1896.

• Η επιστολή που έγραψε ο Καποδιστρίου στην Αγγλία για την παραβολή της Ελλάδας στην Ολυμπιακή Συμμόρια το 1896.
• Η επιστολή που έγραψε ο Καποδιστρίου στην Αγγλία για την παραβολή της Ελλάδας στην Ολυμπιακή Συμμόρια το 1896.

• Η επιστολή που έγραψε ο Καποδιστρίου στην Αγγλία για την παραβολή της Ελλάδας στην Ολυμπιακή Συμμόρια το 1896.
• Η επιστολή που έγραψε ο Καποδιστρίου στην Αγγλία για την παραβολή της Ελλάδας στην Ολυμπιακή Συμμόρια το 1896.
• Η επιστολή που έγραψε ο Καποδιστρίου στην Αγγλία για την παραβολή της Ελλάδας στην Ολυμπιακή Συμμόρια το 1896.

• Η επιστολή που έγραψε ο Καποδιστρίου στην Αγγλία για την παραβολή της Ελλάδας στην Ολυμπιακή Συμμόρια το 1896.
• Η επιστολή που έγραψε ο Καποδιστρίου στην Αγγλία για την παραβολή της Ελλάδας στην Ολυμπιακή Συμμόρια το 1896.

Au début de 1970, le Plan Puebla lui-même a été utilisé comme un centre de formation, et l'équipe technique du projet a été le premier groupe déformateurs; de jeunes professionnels du Mexique et d'autres pays ont été formés pour remplacer les membres de l'équipe de Puebla et pour former le personnel de nouveaux programmes dans d'autres régions.

En 1974, il a fallu un certain nombre d'équipes techniques bien formées pour lancer de nouveaux programmes dans d'autres régions du Mexique. Pour répondre à ce besoin on a mis sur pied un centre de formation.

Le nouveau centre a été mis sur pied et administré en tant que partie du Postgraduate Collège de Chapindo. Il a été conçu pour répondre aux besoins en formation des programmes gouvernementaux de production, en plus il devait renforcer les programmes scolaires du Postgraduate Collège et étudier des stratégies et des méthodologies d'un programme régional de production.

En 1976, le Centre d'Enseignement, de Recherche et de Formation pour un Développement Agricole Régional a été inauguré. Ce centre a son siège près de la ville de Puebla, dans le centre géographique du Plan Puebla. Il comprend cinq programmes agricoles régionaux. Plan Puebla, Plan Zacapoaxtla, Plan Chiautla, Plan Mixteca de Cárdenas? Plan Mixteca Alta dans lesquels la stratégie générale élaborée dans le plan Puebla est mise à l'essai. Ces programmes régionaux constituent également des parties essentielles du centre surtout sur le plan de la recherche et de la formation.

Pendant les trois dernières années plus de 400 techniciens ont été formés au Centre de Puebla. Également plus de 100 thèses de Maîtrise et de Doctorat ont été écrites sur la base de l'expérience acquise dans ces programmes.

Le Plan Puebla est spécialement conçu pour donner des conseils et fournir une aide techniquement élevée de façon à renforcer substantiellement la capacité des petits fermiers de cultiver du maïs, leur denrée principale. Une fois qu'ils ont pris cela vers 1972, le Plan Puebla s'est élargi pour englober d'autres denrées alimentaires, et pour mettre au point une capacité communautaire apte à répondre à d'autres besoins. Le Plan Puebla œuvre pour aider les paysans à s'organiser pour résoudre leurs problèmes de production et de vie communautaire. Ce sont eux qui établissent les priorités. Le Plan Puebla trouve qu'il est plus difficile de mesurer son propre succès en matière de production vivrière que d'évaluer le développement intégré des communautés de paysans.